

ALGÉRIE-GABON Les deux pays souhaitent renforcer leur coopération économique P. 6	ALGÉRIE-UE-ESPAGNE Un meilleur contrôle des fonds publics grâce à un jumelage algéro-espagnol P. 6	ALGÉRIE-ALLEMAGNE: Une convention de coopération pour l'enseignement de l'allemand signée P. 24	ALGÉRIE-GB Signature d'un contrat de 600 millions de dollars entre Sonatrach et la société britannique Petrofac P. 7
--	---	--	---

LUTTE CONTRE LE TERRORISME : **M. Messahel : «L'Algérie disposée à partager son expérience avec la communauté internationale»**



Les travaux de la 2^e réunion plénière du Groupe de travail du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) sur le renforcement des capacités des pays de l'Afrique de l'Ouest, et d'un atelier sur la «Coopération policière», ont débuté hier à Alger en présence du ministre des Affaires étrangères M. Abdelkader Messahel.

P. 4

L'importance de la solidarité entre les pays soulignée

Ouverture, hier, à Alger, des travaux de la 2^e réunion plénière du Groupe de travail du Forum mondial de lutte contre le terrorisme

DGSN

Rencontres d'orientation au profit des services opérationnels de police

P. 3

ÉNERGIES RENEUVELABLES:
Un concours pour la création de start-up

P. 5

PROGRAMME CAPDEL À EL KHROUB (CONSTANTINE) :

Un conseil consultatif comme vivier de la démocratie participative

P. 5

SANTÉ

Le médicament Phénobarbital injectable disponible à partir de la fin décembre

P. 24

FOOTBALL

COUPE ARABE (1/8 DE FINALE RETOUR) MCA - AL-NASR :
Le «Doyen» à 90 minutes des quarts

Le MC Alger, l'un des trois représentants algériens en Coupe arabe des clubs champions de football, tentera de composer son billet pour les quarts de finale en affrontant les Saoudiens d'Al-Nasr, aujourd'hui au stade 5-Juillet (19h00) en 1/8 de finale (retour) de la compétition.

P. 22

Plus de 15.000 poches de sang collectées au sein des rangs de la Police en 2018

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
4 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Mila

P. 24

M'SILA

Formation au profit des officiers chargés de l'information au sein de la Protection civile

Dans le cadre du développement et de la modernisation du secteur de la protection civile particulièrement dans le domaine des ressources humaines et eu l'égard aux missions multiples et de plus complexes dévolues au secteur de la protection civile notamment en ce qui concerne la prise en charge des

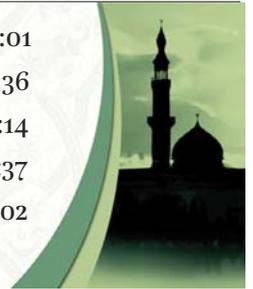
différents risques, la Direction générale de la Protection civile, organise demain à partir de 8h30, à la Direction de la protection civile de la wilaya de M'sila, une session de formation au profit des officiers chargés de l'information des directions de protection civile des wilayas du Centre et du Centre-Est.



Horaire des prières

Mercredi 20 Rabî al-awwal 1440

Fajr	06:01
Dohr	12:36
Asr	15:14
Maghreb	17:37
Isha	19:02



CONSERVATION DES FORÊTS D'ALGER 188^e numéro de l'émission «Rendez-vous avec l'histoire»

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et dans le cadre du 188^e numéro de l'émission hebdomadaire «Rendez-vous avec l'histoire», le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, au siège de la conservation des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, une conférence sur «Le rôle des forêts dans le soutien de l'action révolutionnaire 1954-1962».

ORAN

Atelier sur la caractérisation et la catégorisation des milieux naturels

La Direction générale des forêts, organise depuis hier au Centre de développement des satellites de la wilaya d'Oran, un atelier du groupe thématique scientifique et technique 01 pour la mesure et le suivi des indicateurs de l'ODD 15 portant «Caractérisation et catégorisation des milieux naturels».

CONSEIL DE LA NATION Séance plénière consacrée au vote du PLF 2019



Le Conseil de la Nation, poursuivra ses travaux cet après-midi à partir de 14h30, en séance plénière consacrée

au vote du projet de loi de finances 2019, en présence du ministre des Finances, M. Abderrahmane Raouia.

INDUSTRIE ET MINES Ysoufi reçoit l'ambassadeur de la République tchèque à Alger

Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, a reçu, hier au siège du ministère, son excellence l'ambassadeur de la République tchèque à Alger, Mme Lenka Pokorna. L'entretien a été l'occasion, pour les deux parties, de passer en revue les relations de coopération entre l'Algérie et la Tchéquie dans le domaine industriel ainsi que les voies et moyens de leur promotion. A cet effet, M. Yousfi a exprimé la volonté de l'Algérie de tirer profit du savoir-faire des entreprises tchèques dans divers domaines industriels en développant des projets dans les filières des composants automobiles, de l'électronique, de la chimie, de la pharmacie et de l'industrie du verre. De son côté, Mme Pokorna a affirmé l'intérêt que porte son pays pour le marché algérien eu égard aux potentiels industriels qu'il offre.



HÔTEL EL-AURASSI Journée scientifique sur le cancer du poumon

L'Association «Nour Doha», organise cet après-midi à partir de 13h, à l'hôtel El Aurassi (salle Mawafik), une journée scientifique sur le cancer du poumon.



Météo

	Max	Min
Alger	20°	08°
Oran	21°	07°
Annaba	18°	11°
Béjaïa	19°	09°
Tamanrasset	26°	10°

CRASC D'ORAN

Conférence sur "La traduction de la philosophie et des sciences humaines au Maghreb"

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturel (Crasc) d'Oran, organise aujourd'hui, une conférence maghrébine sur «La traduction de la philosophie et des sciences humaines dans la région maghrébine».



ALGÉRIE TÉLÉCOM Une opération de maintenance du système d'information demain

Algérie Télécom a indiqué lundi qu'une opération de maintenance de son système d'information est programmée pour demain jeudi, 29 novembre, induisant la suspension temporaire d'un nombre de services. A cet effet, précise l'entreprise publique dans un communiqué à l'attention de ses clients, les opérations de paiement des factures téléphoniques et de rechargement Internet (ADSL/4G LTE/ WIFI) seront suspendues durant la période de l'opération de maintenance. Pour les services Khlas, Edahabia et Satim, le service vocal 1500 et le service LTE, le rechargement sera suspendu du 29 novembre à partir de 00h00 jusqu'à la soirée du 30 novembre. En mettant en place une nouvelle solution, Algérie Télécom vise à «améliorer l'expérience client, à enrichir sa gamme de produits et à répondre avec des offres plus fluides et plus adaptées aux attentes de ses clients, car la satisfaction client demeure le centre des préoccupations de notre entreprise», ajoute le communiqué. Tout en s'excusant auprès de ses clients pour les désagréments occasionnés par cette procédure, Algérie Télécom invite le public pour plus d'informations à visiter le site web: www.algerietelecom.dz ou à rendre contact avec ses web conseillers sur sa page Facebook : www.facebook.com/algerietelecomgroupe/.



CAMPAGNES DE SOLIDARITÉ ORGANISÉES PAR LA DGSN 94 115 poches de sang collectées depuis 2010



Les campagnes de don de sang organisées par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS) et la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), ont permis la collecte de 15108 poches de sang au cours de l'année 2018, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication et presse de la DGSN. Par ailleurs, les opérations de don de sang initiées par la Direction générale de la Sécurité nationale depuis 2010, en collaboration avec les associations suscitées, ont permis la collecte de 94 115 poches de sang, ajoute le communiqué.

ORAN 4^e colloque algéro-français sur la sécurité industrielle

Business France a organisé hier au niveau de l'hôtel «Le Méridien» d'Oran, la quatrième édition du colloque algéro-français sur la sécurité industrielle avec le soutien de TRUST BANK, AB2S et GEANT ELECTRONICS. L'événement a compris des interventions d'experts algériens et français sur la protection contre les risques induits par les activités industrielles. Ainsi, différents thèmes ont été abordés tout au long des travaux du colloque à l'image des classements des sites industriels, par un expert de la DGPC, sur la détermination des niveaux de protection face aux risques d'explosions accidentelles des installations industrielles, par Arnaud Boulas, Business Development Manager de la société GUNNEBO/AB2S, la «Détection et protection anti-incendie», par un ingénieur de la société DEF, La «Protection contre l'explosion des installations avec des arêtes-flammes», par Sébastien Schoenecker, ingénieur expert-Directeur de SID STEIBLE, Les «Emissions fugitives de fluides : risques, identification et traitement», par Renaud Dubreuil, Ingénieur au sein de TEDD, la «Sécurité périmétrique», par un expert de la société Sorheza et la «Sécurité des procédés industriels», par Aziz Bouzelmat, ingénieur chef de WOOD FOSTER WHEELER.



RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS: Décentralisation, partenariat Public-Privé et attractivité du territoire parmi le thèmes principaux

La réunion Gouvernement-walis prévue, aujourd'hui et demain à Alger, portera sur l'examen de cinq axes liés essentiellement à l'approfondissement de la décentralisation, à l'attractivité du territoire, à la promotion du partenariat Public-Privé, au service public de proximité, ainsi qu'à la modernisation des services et prestations via la numérisation, a indiqué hier un responsable du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Organisée sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la réunion se penchera sur nombre de dossiers intéressant le citoyen, tel que la rentrée sociale et la saison estivale, a précisé à l'APS l'inspecteur général du ministère de l'Intérieur, Abderrahmane Sidini.

"Ce rendez-vous, désormais une tradition instaurée par le président de la République, se veut une opportunité offerte aux différents services de l'Etat au niveau central pour se réunir avec les walis et examiner les orientations stratégiques du gouvernement, ainsi que les voies et moyens de leur mise en œuvre sur le terrain", a déclaré M. Sidini.

Le 1er axe de la réunion portera sur "l'approfondissement de la décentralisation de certaines décisions, aussi bien pour le renforcement des assemblées élues que pour la consolidation des prérogatives décentralisées des services extérieurs des différents ministères et wilayas, un choix adopté récemment par le Gouvernement à l'occasion d'une réunion interministérielle afin d'appuyer le processus qui consiste à ne pas concentrer la collaboration uniquement entre les autorités centrales et leurs services externes".

Le 2e axe abordera, selon le même responsable, "l'attractivité du territoire, qui est également un thème important, étant donné que chaque territoire local dispose de spécificités et d'atouts qui peuvent être mobilisés, d'autant plus que le gouvernement



s'oriente vers l'encouragement de l'attractivité des territoires afin de mobiliser toutes les énergies dans le cadre des orientations du Plan national d'aménagement du territoire".

Le 3e axe sera dédié à l'écosystème numérique.

La réunion examinera les modalités de la création d'un écosystème numérique homogène entre l'ensemble des secteurs d'activité, d'autant que "plusieurs ministères avaient entamé la numérisation de leurs services publics et administratifs".

Le 4e axe concerne, selon lui, le service public de proximité, d'autant que le ministère "s'oriente vers l'adoption des énergies renouvelables et de l'économie amie de l'environnement, ce qui offre l'opportunité d'étudier cette orientation et de réfléchir à la manière de la concrétiser sur le terrain".

Quant au 5e axe, il se rapporte à la promotion du partenariat entre les secteurs public et privé, parallèlement à la promulgation du décret exécutif portant délégation de service public (DSP) qui sera appliqué au niveau local pour ouvrir le

champ au partenariat public-privé", a poursuivi le même responsable, ajoutant que ce dossier "intéresse tous les départements ministériels et fera l'objet d'étude et d'examen par les walis et au niveau des différents départements ministériels pour mettre en place les mécanismes nécessaires à son application sur le terrain dans les plus brefs délais".

La réunion qui sera marquée cette année par la présence de plusieurs partenaires, à savoir des syndicats, le patronat, des experts, des universitaires, des chefs de dairas et d'Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) ainsi que des associations de la société civile, "en application des principes de la démocratie participative", se penchera sur "l'évaluation de plusieurs rendez-vous annuels importants dans la vie du citoyen comme la rentrée sociale et la saison estivale".

Il a souligné que "les régions frontalières sont concernées par cette réunion car en évoquant l'attractivité des territoires, l'on se rapporte aux régions frontalières situées

dans le sud et les hauts plateaux, en sus de celles du nord, en tenant compte des spécificités de chaque wilaya", rappelant "la stratégie de promotion de ces régions et le programme de développement y afférent que le ministère s'attèle à appliquer, afin de concourir à l'ouverture de nouvelles entreprises économiques vertes génératrices d'emploi".

L'Algérie vit actuellement "une phase de transition stratégique sur les plans économique, social et de développement", a fait savoir M. Sidini, précisant que les axes de cette réunion s'inscrivent dans le cadre de cette "transition et orientations notamment en ce qui a trait à la prédefinition des objectifs, conformément à une approche opérationnelle et une gestion ouverte à l'environnement, à la lutte contre la bureaucratie et à l'amélioration du climat d'investissement", ce qui constitue "le fruit des orientations et programmes du président de la République".

Par ailleurs, M. Sidini a rappelé que la réunion gouvernement-walis de 2016 a été consacrée au débat des projets de loi "sur les collectivités territoriales et la fiscalité locale", soulignant que la loi sur les collectivités locales "est soumise au secrétariat général du gouvernement".

Il a rappelé également l'installation d'une commission conjointe entre les ministères de l'Intérieur et des Finances chargée d'établir une mouture finale du projet, adaptée aux exigences de gestion de la fiscalité nationale".

PARTIS Bouchareb: Le congrès extraordinaire du FLN rassemblera toutes les compétences «sans exclusion aucune»

Le congrès extraordinaire du parti du Front de libération nationale (FLN) rassemblera toutes les compétences du parti «sans exclusion aucune», a affirmé lundi soir le coordonnateur de l'instance dirigeante du parti, Mouad Bouchareb. «Nous préparons une feuille de route pour un futur très proche. Nous œuvrons avec sérieux et rigueur, sans précipitation, pour la tenue d'un congrès extraordinaire qui réunira toutes les compétences du parti sans exclusion aucune, ni discrimination», a déclaré M. Bouchareb à la presse en marge de la première réunion officielle de l'instance dirigeante du parti, installée dimanche. Il a ajouté que le FLN a «besoin de tous ses militants et compétences: cadres, professeurs, médecins, enseignants, agriculteurs, afin d'arriver à organiser un congrès extraordinaire homogène et équilibré à la hauteur de l'histoire, du rang et des principes du parti, et afin de former un comité central représentatif». Concernant la structure exécutive du parti, M. Bouchareb a indiqué de nouveau que l'annonce de sa composition se fera incessamment, précisant que cette structure sera dirigée par un coordinateur et «comportera des noms de personnalités crédibles». Par ailleurs, M. Bouchareb a indiqué que la réunion d'aujourd'hui (lundi) qui s'est déroulée à huis-clos a permis aussi d'étudier la situation générale du parti. Pour rappel, l'instance dirigeante du FLN est composée de membres du Bureau politique du FLN, ainsi que de parlementaires, en l'occurrence, Leïla Tayeb, Mahmoud Guemmama, Saïda Bounab, Saïd Lakhdari, Mustapha Karim Rehiel et Samia Bouras Kerkouche.

POLICE: Rencontres d'orientation au profit des services opérationnels de police

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le Colonel Mustapha El Habiri, a dépêché, respectivement, l'inspecteur général de la Sûreté nationale et le secrétaire général de la DGSN, les 26 et 27 novembre 2018, pour présider des rencontres d'orientation au profit des forces de police des régions du Sud et de l'Est du pays, a indiqué hier un communiqué de la DGSN. Ces rencontres ont permis aux représentants du directeur général de la Sûreté nationale de «transmettre aux policiers, les encouragements du Haut Commandement, pour les efforts consentis et les résultats obtenus dans la lutte contre la criminalité, les invitant à redoubler d'efforts au service du citoyen et de la patrie». Les représentants du DGSN «ont instruit, à cette occasion, les services opérationnels à plus de coordination avec les autres partenaires sécuritaires, pour garantir la sécurité des personnes et des biens dans le strict respect des droits de l'homme». «L'action de proximité en direction du citoyen, en vue de l'associer dans la prévention contre la criminalité», a été également soulignée lors de ces rencontres. Ces assises s'inscrivent dans le plan d'action annuel de la DGSN visant à «accompagner les forces de police dans leurs missions constitutionnelles consistant à protéger les citoyens et les biens dans le strict respect des lois de la République», ajoute la même source.

ALGÉRIE - MAROC - TUNISIE Réunion tripartite à Alger pour anticiper le risque de pollution marine aux hydrocarbures

L'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont tenu hier à Alger une réunion sur les bilans et les perspectives de leur coopération dans le cadre d'un plan d'urgence sous-régional pour se préparer en cas de pollution marine accidentelle dans la zone de la Méditerranée du Sud-Ouest. Pour se préparer à ce type de pollution majeure, les trois pays partenaires se sont accordés sur la mise en place de ce plan sous-régional depuis 2005 pour faire face, par exemple, à la pollution engendrée en cas d'accident de navires transportant des hydrocarbures. Ce qui est susceptible de causer d'importantes pollutions des littoraux. Cette coopération s'articule autour de formations et d'exercices opérationnelles de simulation entre les forces d'intervention des trois pays.

Intervenant à l'occasion de la 5ème réunion portant sur la mise en œuvre de ce plan d'urgence, la ministre de

l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati, a souligné la pertinence de cette coopération du fait de l'importance du risque de pollution des littoraux des pays de la sous-région.

Pour la ministre, ce type de risque majeur nécessite des actions unifiées et coordonnées des intervenants des trois pays dans cette lutte. "Cette réunion permet d'obtenir l'ensemble des informations sur les opérations effectuées et la préparation en cas d'accident", a-t-elle fait savoir, assurant qu'aucun pays ne peut faire face seul à ce type de pollution.

Selon Mme Zerouati, ce risque voit notamment son importance dans le trafic maritime en mer Méditerranée.

Il est estimé à 10.000 navires par an, soit 30% du trafic maritime mondial.

De plus, près de 50% des accidents de transport maritime concernent le transport d'hydrocarbures, selon la ministre.

Intervenant lors de cette réunion, le représentant du ministère, Raouf Hadj-Aïssa, a énuméré quelques équipements nécessaires dans le cadre de cette lutte.

Il a ainsi cité les écremeurs, des pompes qui aspirent les nappes d'hydrocarbures flottant à la surface de la mer suite à un accident impliquant un navire de transport d'hydrocarbures. Des barrages flottants destinés à circonscrire cette pollution sur un périmètre donné sont également utilisés. Par ailleurs, M. Hadj-Aïssa a indiqué que parallèlement à cette coopération sous-régionale, des exercices nationaux et locaux sont régulièrement effectués à travers les wilayas côtières du pays.

Ainsi, lors de la période 2017-2018, un exercice national de simulation et 32 exercices au niveau des wilayas côtières du pays ont été effectués. Ces exercices interviennent dans le cadre du comité national de lutte contre la pollution marine et l'insti-

tution de plans d'urgence intitulé "Tel Bahr", mis en œuvre depuis 2014.

A noter que la responsabilité d'intervention en mer incombe aux gardes-côtes, tandis que la protection civile intervient si la pollution atteint les côtes littorales. Pour rappel, cette réunion se tient les 27 et 28 novembre en cours avec la participation de représentants des trois pays signataires de l'accord et du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC). Des représentants du comité national "Tel Bahr" et de l'Accord RAOMGE (Instrument de coopération scientifique, technique, juridique et administratif entre gouvernements français, monégasque et italien) sont également présents à cette réunion pour présenter leur expérience en matière de lutte contre la pollution marine.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME : Ouverture à Alger des travaux de la 2^e plénière du GCTF

Messahel : «L'Algérie disposée à partager son expérience avec la communauté internationale»

Les travaux de la 2^e réunion plénière du Groupe de travail du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) sur le renforcement des capacités des pays de l'Afrique de l'Ouest, et d'un atelier sur la «Coopération policière», ont débuté hier à Alger en présence du ministre des Affaires étrangères M. Abdelkader Messahel. La réunion, qui s'inscrit dans le cadre des activités du GCTF, dont l'Algérie est membre fondateur, est co-présidée par M. Messahel et le Canadien, David Drake, conseiller spécial contre le terrorisme et le crime organisé et des renseignements auprès du ministère canadien des Affaires étrangères. Durant les trois jours de travaux, les experts aborderont les questions ayant trait à l'évolution de la menace terroriste dans la région sahélo-saharienne, la gestion de la sécurité des frontières, le retour des combattants terroristes étrangers, le financement du terrorisme, la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent, et pour la première fois le rôle de la femme dans la lutte contre ces fléaux, a précisé le ministre des Affaires étrangères, dans un communiqué. Plus de 100 experts dans les domaines de la prévention et de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent représentant les pays membres du GCTF, les pays de la région de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que des organisations internationales et régionales dont l'ONU, l'Union africaine (UA), la Ligue des Etats arabes, l'Organisation de la coopération islamique, l'Union européenne (UE), Afripol, Europol, Interpol, prendront part à cette réunion du GCTF et de l'atelier sur la «Coopération policière entre les pays de l'Afrique de l'Ouest».

L'Algérie qui déploie «d'importants efforts» pour assurer sa sécurité sur son propre territoire et sur ses frontières ne ménage aucun effort pour partager avec l'ensemble des pays de la région et de la communauté internationale son expérience dans la lutte antiterroriste, a indiqué mardi à Alger le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. «L'Algérie déploie d'importants efforts pour assurer sa sécurité sur son propre territoire et sur ses frontières et ne ménage aucun effort pour partager avec l'ensemble des pays de la région et de la communauté internationale son expérience dans le cadre de programmes de coopération bilatéraux, régionaux et internationaux», a-t-il indiqué à l'ouverture des travaux de la 2^e session du Groupe de travail du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) sur le renforcement des capacités des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Pour lui, plus de pays perçoivent davantage les «causes multifformes et les effets néfastes» de la radicalisation et de l'extrémisme violent et y réagissent par la mise en place de plans nationaux et de législations adaptés à la prévention de la radicalisation et à la lutte contre l'extrémisme violent.

Il a ajouté que ces pays mesureraient «la gravité du phénomène des combattants terroristes étrangers, en particulier dans une région comme la bande sahélo-saharienne et les dangers dont ceux-ci sont porteurs pour leur sécurité et leur stabilité et œuvrent à la réduction de leur mobilité, de celle de leurs idées dévastatrices ainsi que de la mobilité de leurs immenses ressources financières».

Il a soutenu que ces pays constataient dans l'accomplissement de leurs missions réga-

liennes, la corrélation entre le terrorisme et le crime organisé transnational ainsi que les flux financiers qui nourrissent les activités criminelles des uns des autres, flux, a-t-il relevé, qui permettent aujourd'hui aux groupes terroristes de recourir à l'intéressement financier dans leurs campagnes d'embrigadement de jeunes, suppléant ainsi l'inefficacité progressive des voies et canaux classiques de recrutement.

Le chef de la diplomatie algérienne a observé que plus de pays mobilisaient aussi d'importantes ressources qu'ils destinent au renforcement de leurs capacités militaires, sécuritaires et civiles de lutte contre ces fléaux, précisant qu'en Afrique de l'Ouest, comme sur le continent africain, «ces efforts représentent malheureusement de sérieuses ponctions qui entravent et pénalisent les légitimes ambitions et programmes nationaux de développement».

Il a relevé l'adhésion que recueille de plus en plus auprès d'un nombre croissant de pays, les valeurs et les vertus de la réconciliation nationale, mise en œuvre à l'initiative et sous la conduite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et qui a permis au pays de retrouver la paix et la stabilité, de renforcer sa cohésion nationale et de favoriser le vivre ensemble en paix.

«C'est pourquoi nous encourageons les pays qui ont choisi cette voie à y persévérer dans le respect de leurs lois nationales et de leur souveraineté», a-t-il dit.

Il a indiqué que la panoplie d'instruments pour combattre le terrorisme et l'extrémisme violent s'est elle aussi élargie, traduisant ainsi «un engagement plus affirmé de la communauté dans cette lutte, convaincue en cela

qu'aucun pays n'est à l'abri de ces fléaux».

«Parce qu'il avait livré le combat au terrorisme seul et dans l'indifférence de la communauté internationale, mon pays apprécie et encourage cette évolution en ce qu'elle est de nature à protéger d'autres peuples des horreurs que la barbarie terroriste a fait subir au peuple algérien durant la décennie 90», a-t-il dit, saluant le «rôle déterminant joué par nos forces de sécurité, sous la conduite de l'Armée nationale populaire, dans l'élimination de la menace terroriste et le retour de la paix, de la stabilité et la sécurité au pays».

Il a rappelé que lors de leur rencontre annuelle, en septembre dernier à New York, les MAE du GCTF avaient adopté 4 nouveaux documents qui mettent à la disposition des pays membres de ce Forum, de l'ONU et de toute la communauté internationale un ensemble de bonnes pratiques et de recommandations pour mieux lutter contre différentes dimensions de la menace terroriste.

D'autres initiatives visant à «renforcer ce combat commun contre l'hydre terroriste» avaient été lancées à cette même occasion, a-t-il dit, ajoutant que l'Algérie soutient «pleinement» ces initiatives et ne manquera pas d'apporter, comme elle fait régulièrement, sa contribution à leur matérialisation, «convaincue que le terrorisme et la lutte qu'il impose à nos pays respectifs ne sont pas des «averses saisonnières» mais bien «un changement climatique» qui s'inscrit dans le long terme et auquel il faut s'adapter



et adapter les moyens et les méthodes de lutte.

Les grands défis que rencontrent actuellement l'Afrique de l'Ouest face au développement et à l'extension de la menace terroriste, ont trait à «une meilleure organisation et un plus affermissement de la lutte contre le financement du terrorisme, à la lutte contre les combattants terroristes étrangers et leur retour, contre leurs modus operandi, leur regroupement et la mutualisation de leurs moyens ainsi que leur capacité de réseautage de leurs ressources de propagande».

«Ces défis ont trait aussi à l'amélioration de la coopération transfrontalière et la sécurisation des frontières, notamment à travers le développement de la coopération sécuritaire, ainsi que la lutte contre le processus de radicalisation dans lesquels les groupes terroristes investissent beaucoup», a-t-il souligné.

Il s'est également préoccupé de la juste valorisation du rôle de la femme dans la lutte contre les fléaux du terrorisme et de l'extrémisme violent, a dit M. Messahel, enregistrant avec satisfaction l'attention que porte ce groupe de travail à cette question et à son importance dans la mobilisation de la société toute entière contre ces fléaux.

RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU FORUM MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME:

L'importance de la solidarité entre les pays soulignée

Le Conseiller spécial dans la lutte anti-terroriste et le crime organisé et des renseignements auprès du ministère canadien des Affaires étrangères, David Drake, a insisté hier à Alger, sur le combat «commun» que mènent l'Algérie et le Canada dans la lutte anti-terroriste, soulignant l'importance de la solidarité et de la coopération entre les pays pour contrer la menace terroriste dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

M. Drake, qui co-présède avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, la réunion plénière du Groupe de travail du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) sur le renforcement des capacités des pays de l'Afrique de l'Ouest, a précisé que le phénomène du terrorisme ne touche pas seulement les pays qui ont souffert de ce phénomène, mais il concerne aussi tous les autres pays, car, a-t-il expliqué, «le terrorisme n'a pas de frontières».

«Personne n'est à l'abri face à la menace terroriste, c'est pourquoi nous devons être solidaires et renforcer nos capacités notamment dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest», une région où plusieurs groupes terroristes actifs, a prévenu le diplomate canadien M. Drake.

Saluant l'engagement continu de l'Algérie en la matière, M. Drake a exprimé l'appréciation du Canada envers les efforts déployés par l'Algérie, non seulement par l'organisation de cette importante réunion, mais aussi et surtout par «le partage généreux de sa grande expérience de lutte contre le terrorisme, et

ses connaissances dans ce domaine avec le reste du monde».

«Le Canada, ne remercie pas l'Algérie seulement pour son hospitalité et son accueil d'abriter ce genre d'événements, mais surtout, pour son engagement et sa contribution systématiquement démontrée, à travers son savoir et son expérience dans la lutte anti-terroriste avec les autres pays», a-t-il déclaré, réaffirmant l'engagement de son pays dans ce «combat commun» avec l'Algérie contre le terrorisme.

De son côté, l'ambassadeur-conseiller au ministère des Affaires étrangères, El-Haouès Riache, a mis l'accent sur l'importance de la deuxième session de la réunion plénière organisée conjointement par l'Algérie et le Canada dans le domaine de la lutte anti-terroriste et de la coopération et de renforcement des capacités dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, comme défini dans le plan de travail du GCTF jusqu'à septembre 2019.

Il a indiqué, à ce titre, qu'elle permettra de faire le bilan des progrès et des expériences au niveau national, en mettant particulièrement l'accent sur les thèmes prioritaires, à savoir: La lutte contre le financement du terrorisme, Le retour des combattants terroristes étrangers, La gestion de la sécurité aux frontières, La coopération policière, Les plans nationaux de prévention de l'extrémisme violent, ainsi que L'intégration de la perspective de genres dans les interventions en matière de lutte contre le terrorisme.

«Nous allons aborder des thèmes essentiels

et cruciaux pour la stabilité et la sécurité de la région de l'Afrique de l'Ouest, dans la lutte commune pour la paix et la stabilité dans la région sahélo-sahélienne mais aussi dans cette région voisine (Afrique de l'Ouest) et contre le terrorisme et ses différentes expressions», a déclaré M. Riache à l'ouverture des travaux de la 2^e réunion plénière du GCTF.

Cette session permettra d'aborder, pour la première fois, le rôle de la femme dans la lutte contre ces fléaux, et ses expériences vécues au contact d'organisations terroristes, ainsi que sur l'élaboration de politiques et de programmes tenant compte des différences entre les sexes. Plus de 100 experts dans les domaines de la prévention et de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent représentant les pays membres du GCTF, les pays de la région de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que des organisations internationales et régionales dont l'ONU, l'Union africaine (UA), la Ligue des Etats arabes, l'Organisation de la coopération islamique, l'Union européenne (UE), Afripol, Europol, Interpol, prennent part à cette réunion du GCTF et de l'atelier sur la «Coopération policière entre les pays de l'Afrique de l'Ouest».

La première réunion plénière du groupe de travail sur le renforcement des capacités en Afrique de l'Ouest qui a été organisée à Alger, en octobre 2017, a permis de faire le bilan des efforts de mise en œuvre, de coopération et de renforcement des capacités dans les domaines prioritaires définis par les membres du GCTF.

PROGRAMME CAPDEL À EL-KHROUB (CONSTANTINE) : Un conseil consultatif comme vivier de la démocratie participative

Le développement local, la démocratie participative et l'administration consultative participent à l'enracinement et à l'enrichissement de la gouvernance locale au service des citoyens.



C'est dans cette optique que le conseil consultatif de la commune d'El Khroub à Constantine sera installé incessamment dans le cadre du programme pilote pour le développement local et la démocratie participative (CapDel). Le Conseil est présenté par des experts en gouvernance participative comme un partenaire «privilégié» de l'Assemblée populaire communale (APC), avec pour objectif d'instaurer le dialogue avec les acteurs locaux en les consultant sur les options de développement et les projets prioritaires de la commune ayant une incidence sur les conditions de vie des citoyens.

L'élection des représentants des différentes catégories de citoyens qui siègeront au sein du conseil

consultatif a commencé mardi et s'étendra sur 3 jours (du 27 au 29 novembre), a indiqué à l'APS Boubaker Bouras, président de l'APC.

De son côté, Imène Zeghibid, coordinatrice locale du programme CapDel, a affirmé que la mise en place de ce conseil consultatif «permettra le renforcement des capacités des acteurs locaux, de la société civile et des opérateurs économiques afin d'améliorer leur travail conjoint et leur implication dans le développement de leur commune».

Elle a fait savoir que 8 catégories seront représentées au sein de ce conseil avec un nombre de sièges bien défini, à savoir les associations (15), les opérateurs économiques (15), les comités de quartier (12), les

femmes (3), les jeunes (3), les personnes aux besoins spécifiques (2), l'université (2) et 8 sièges au profit de la société civile (experts dans les domaines de la santé, l'éducation, le sport, la culture, l'urbanisme, ...).

Au total, le conseil consultatif comptera entre 50 et 60 sièges, avec une représentation du nombre d'hommes et de femmes égale dans chaque catégorie et tiendra 4 réunions plénières ordinaires par an, sur convocation de son président.

La coordinatrice du programme affirme que la mise en place du conseil consultatif «permettra de dégager une vision commune qui sera intégrée au nouveau plan communal de développement (PCD)», d'autant que les membres de ce

conseil jouissent collectivement d'un statut spécial qui en fait des partenaires de l'action communale.

Faisant partie des citoyens experts dans leur catégorie, Ahmed Kehili, directeur du collège d'enseignement moyen (CEM) Abdelhamid Kerboua d'El Khroub, estime que le programme CapDel «apporte un plus en matière de participation citoyenne en permettant que les avis des citoyens de la commune soient écoutés».

Adhérent pleinement à cette idée et se disant prêt à apporter sa contribution, qu'il fasse partie ou pas du futur conseil consultatif, M. Kehili considère également que cet espace constitue une «réelle opportunité de pouvoir participer au développement local».

Préparer les conditions d'une gouvernance locale consultative

En perspective de la mise en place du conseil consultatif, deux sessions de formation des acteurs locaux, encadrées par des experts en gouvernance participative et en planification stratégique locale, ont eu lieu au cours des mois de juin et octobre 2018, dans le cadre de l'exécution du programme CapDel, en vue de préparer les conditions pour une gouvernance consultative, axée sur les aspirations des citoyens, a-t-on rappelé.

En plus de ces formations, la charte communale de participation citoyenne a été également adoptée, début octobre 2018, conformément aux directives du programme CapDel, pour l'encadrement de la participation des citoyens et des acteurs de la société civile dans la gestion des affaires de

la commune et la planification stratégique de son développement pour les 4 prochaines années.

Ayant participé aux sessions de formation des acteurs locaux, les membres de l'association locale «Ichrak» d'aide aux femmes et aux jeunes en difficulté, considèrent que «le conseil consultatif constitue une occasion de se faire entendre en étant assis à la même table que les décideurs et les élus locaux», exprimant le vœu que les choses se concrétisent par la suite réellement sur le terrain.

Dans cette optique, l'APC d'El-Khroub a lancé un appel en direction des citoyens et des acteurs de la société civile pour participer aux élections des membres du conseil consultatif, afin que chacun puisse

concourir, en fonction de ses compétences, à la gestion des affaires de la commune et améliorer les conditions de vie des habitants, a-t-on indiqué.

Initié au titre d'une coopération triangulaire entre le gouvernement algérien, l'Union européenne (UE) et le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), l'atelier du programme CapDel a été lancé le 6 avril 2017 à El Khroub.

Ce programme est mené à travers dix (10) communes du territoire national à savoir, El Khroub (Constantine), Babar (Khenchela), Djemila (Sétif), Massaad (Djelfa), Ghazaouet (Tlemcen) et Djanet (Illizi), Timimoune (Adrar), Ouled Ben Abdelkader (Chlef), Beni Maouche (Béjaïa) et Tighzirt (Tizi-Ouzou).

ÉNERGIES RENOUVELABLES: Un concours pour la création de start-up

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) lancera demain un concours pour la création de start-up dans les énergies renouvelables, a indiqué ce centre dans un communiqué.

Appelé «DZ Clean Energy Challenge Days», ce concours, qui sera lancé au niveau de l'Unité de développement des équipements solaires du CDER (UDES) à Bousmail, s'étalera du 29 novembre au 1er décembre 2018 et sera dédié aux jeunes porteurs d'idées innovantes dans le domaine des énergies renouvelables.

Les DZ Clean Energy Challenge Days verront la participation de 19 porteurs de projets dans de divers thématiques telles l'énergie solaire aux solutions smart et la protection de l'environnement.

Les candidats, dont la tranche d'âge varie entre 19 et 44 ans présenteront leurs projets devant un jury qui retiendra les huit (8) meilleurs projets. Les porteurs de ces projets suivront, par la suite, un coaching qui sera assuré par une dizaine d'experts dans divers domaines liés à la création d'entreprises (juridique, financier, protection par brevet d'invention, étude de marché...) Au troisième jour de la compétition, les candidats présenteront leur business plan devant un jury d'experts qui désignera les trois (3) vainqueurs.

Ces lauréats seront alors accompagnés par le CDER et l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (Anvredet) pour créer leurs propre entreprises.

Soulignant l'importance d'une telle initiative à l'égard des jeunes porteurs de projets innovants dans ce domaine, le CDER affirme que les start-ups et les jeunes inventeurs doivent être accompagnés pour permettre l'émergence d'une nouvelle économie basée sur le savoir et l'innovation afin de trouver des solutions à même d'améliorer le quotidien des Algériens, créer la valeur ajoutée, réduire le chômage des jeunes et faire de l'Algérie un leader africain dans l'économie verte.

«L'Algérie est un pays énergétique par excellence et pour le demeurer, elle doit diversifier ses ressources énergétiques en développant ses énergies renouvelables», souligne ce centre.

ENTREPRISE L'implication de l'entreprise algérienne dans le digital... un indicateur de développement

Des experts dans le domaine du numérique et des chefs d'entreprises ont estimé, hier à Oran, que l'implication de l'entreprise algérienne dans le digital est un indicateur de développement économique.

«Les entreprises algériennes s'impliquent davantage dans le domaine du digital et de la transition numérique», a souligné Omar Kahia Tani, expert dans le numérique, lors d'une rencontre sur «la transformation digitale de l'entreprise algérienne», notant que cela «est un indicateur de son développement à l'avenir».

Pour lui, cette implication dénote le degré de la conscience prise par les entreprises algériennes sur l'importance de l'intégration numérique devant la transformation digitale, qui est «un important atout pour que l'entreprise soit compétitive et productive».

«Il est plus que nécessaire que l'entreprise ait les outils de technologies de l'information et du numérique pour pouvoir analyser, planifier et s'adapter avec les enjeux de la concurrence», a-t-il soutenu. De son côté, le directeur général de la société IGAF, spécialisée dans les solutions numériques et informatiques au profit des entreprises, Halim Mahi a mis en exergue l'intérêt porté par l'entreprise algérienne aux avancées digitales.

«Les pouvoirs publics algériens ont lancé une profonde réflexion pour rattraper le retard en matière de transformation digitale, notamment au profit de l'entreprise algérienne privée, mais cela nécessite la mise en place d'un écosystème adéquat pour lui permettre de se lancer rapidement dans cette transformation, connaissant une évolution rapide à l'échelle mondiale», a-t-il souligné.

Il a appelé, par la même occasion, les banques à aider les entreprises algériennes dans leurs investissements en matière de la transformation digitale et ne pas se contenter seulement du financement des opérations commerciales, plaidant aussi pour l'instauration d'un haut conseil national du digital devant assurer un accompagnement permanent aux entreprises publiques et privées dans leur développement numérique.

Pour sa part, le président du Club des entrepreneurs et des investisseurs de la wilaya d'Oran, Mohamed Amine Moufok, s'est félicité de l'approche concrète de la transformation digitale adoptée par les institutions financières algériennes, «favorisant notamment les investissements et permettant l'émergence d'un cadre propice au développement des compétences locales».

Regroupant des experts et chefs d'entreprises et des représentants des institutions économiques, cette rencontre, initiée par le Club des entrepreneurs et investisseurs de la wilaya d'Oran, a constitué une opportunité pour évoquer plusieurs thèmes, entre autres, celui abordant les conditions de création des entreprises spécialisées dans les solutions numériques par les jeunes ingénieurs en informatique diplômés des universités algériennes.

ALGÉRIE - GB: Signature d'un contrat de 600 millions de dollars entre Sonatrach et la société britannique Petrofac

Le groupe Sonatrach et sa filiale ENGCB (société nationale de génie civil et bâtiment) ont signé hier à Alger un contrat avec la société britannique d'ingénierie en hydrocarbures Petrofac pour un montant de 600 millions de dollars dans le cadre du développement des champs gaziers de Tinherth (Wilaya d'Illizi).

Ce contrat porte sur la réalisation d'un centre de séparation et de compression et sur les utilités en amont du complexe gazier existant pour le raccordement de 36 puits des champs gaziers du Nord. L'objectif de ce projet est d'augmenter la production gazière avec un apport journalier de gaz brut de l'ordre de 4,7 millions de m³/jour. Il vise également le traitement de la totalité du gaz brut de l'usine de Ohanet à travers la prise en charge du CO₂ et du mercure ainsi que la production de 750 tonnes/jour de condensat.

ALGÉRIE - ITALIE: Annaba : 200 opérateurs se penchent sur les perspectives de partenariat algéro-italien dans l'industrie agroalimentaire

L'identification des opportunités de partenariat algéro-italien dans les activités liées aux industries agroalimentaires a été au menu d'une rencontre régionale qui regroupe, à Annaba, près de 200 opérateurs économiques de 6 wilayas de l'Est du pays et leurs pairs italiens, a-t-on constaté hier. Les représentants d'entreprises agroalimentaires et de services activant dans les wilayas d'Annaba, Guelma, Khenchela, Skikda, El Tarf, Souk Ahras et Oum El-Bouaghi ont manifesté de l'intérêt pour les offres en services et transfert de technologie des entreprises italiennes présentes pour l'extension et la modernisation de leurs activités. Ouverte lundi, dans un hôtel de la ville, cette rencontre de deux jours a passé en revue les occasions de partenariat dans les activités de stockage en froid, de montage de structures avicoles et de production de viandes rouges et blanches, de transport et distribution, d'extraction et transformation des huiles essentielles, d'aquaculture et d'exportation de produits agricoles bio. Des contacts directs entre les représentants des entreprises algériennes et de celles italiennes ont lieu en marge de la rencontre. La deuxième journée de cette rencontre, initiée par l'agence italienne pour la promotion du commerce extérieur en coordination avec la chambre de commerce et de l'industrie Seybouse et la chambre de l'agriculture de la wilaya d'Annaba, sera consacrée à la visite de plusieurs entreprises locales dans la filière de l'industrie agroalimentaire.

POSTE:

Adhésion d'Algérie Poste à l'union postale méditerranéenne

L'assemblée générale extraordinaire de l'Union postale méditerranéenne (UPMED) a voté lundi, à l'unanimité, pour l'adhésion d'Algérie Poste à cette organisation régionale, a indiqué hier l'entreprise dans un communiqué.

L'assemblée générale extraordinaire de l'UPMED, réunie à Madrid, «a voté, à l'unanimité des voix des 16 pays membres présents, pour l'adhésion d'Algérie Poste à cette organisation régionale», précise la source.

Cette adhésion permet à l'opérateur postal algérien dans le cadre de cette communauté d'entreprendre «un vrai dialogue technique pour échanger autour des différentes expériences dans le domaine postal et de s'impré-

ALGÉRIE - GABON: L'Algérie et le Gabon souhaitent renforcer leur coopération économique

Le secrétaire général du ministère du Commerce, Chérif Omari, a rencontré, hier à Libreville (Gabon), le vice-Président de la République gabonaise, Pierre Claver Maganga Moussavou, avec lequel il a examiné les moyens de renforcement de la coopération et de développement des relations économique bilatérales.

Durant cette rencontre, qui a eu lieu en marge de l'Exposition spécifique des produits algériens à Libreville (Gabon), qui se tient du 27 novembre au 2 décembre, les deux parties ont évoqué les différents aspects liés au renforcement de la coopération économique.

A cet effet, M. Omari, qui conduit la délégation algérienne, a affirmé que l'organisation de cette exposition constitue une opportunité pour développer les échanges commerciaux entre les deux pays, souhaitant que cet événement conduise au lancement d'un partenariat fructueux entre l'Algérie et le Gabon.

Il a précisé, à cet effet, que l'Algérie œuvre à développer ses exportations hors hydrocarbures et à promouvoir son tissu industriel pour diversifier son économie et consolider sa présence sur le continent africain.

Il a, par ailleurs, indiqué qu'un Protocole d'accord sera signé en marge de cette exposition entre les Chambres de commerce et d'industrie des deux pays, et ce, afin de renforcer davantage les liens d'échanges algéro-gabonais. Pour sa part, le Vice-Président du Gabon a relevé l'importance de l'organisation de cette exposition algérienne et a donné des orientations aux représentants du ministère du Commerce gabonais pour faciliter la coopération avec les opérateurs économiques et d'hommes d'affaires algériens. Pour rappel, un stand d'une superficie de 1,500 m² est affecté aux 70 entreprises algériennes participant à cette manifestation économique, qui activent essentiellement dans le secteur agricole et agroalimentaire ainsi que dans les industries mécanique, électronique et électroménager, chimique et pétrochimique et dans la branche des travaux publics. Cette manifestation éco-



nomique constitue une opportunité pour les entreprises algériennes, hors secteur des hydrocarbures, d'explorer le marché gabonais à même de permettre de développer davantage les relations commerciales entre les entreprises des deux pays, de prospecter les opportunités d'affaires et de chercher des réseaux d'implantation durables.

Elle intervient dans le cadre des recommandations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a appelé à s'orienter vers les marchés africains et à asseoir des ponts logistiques contribuant dans la dynamisation du commerce et de la coopération économique algéro-africaine qui demeure en-deçà des potentialités existantes. Actuellement, les échanges commerciaux de l'Algérie avec l'Afrique demeurent faibles en ne dépassant pas les 3 milliards de dollars par an et s'effectuent quasiment avec seulement cinq (5) pays du continent.

Ces 3 milliards de dollars d'échanges se répartissent entre 1,6 milliard de dollars d'exportations algé-

riennes et de 1,4 milliard de dollars d'importations auprès des pays africains.

Les exportations algériennes hors-hydrocarbures vers l'Afrique s'élèvent à 206 millions de dollars seulement, soit 13% du montant global des exportations vers le continent dans lequel l'Algérie ne possède que trois comptoirs commerciaux (Côte d'Ivoire, Sénégal et Cameroun).

Dans le cadre du déploiement d'une nouvelle dynamique à travers diverses manifestations économiques algériennes à l'étranger, celle de Libreville a été précédée, cette année, par celles organisées à Washington, Bruxelles, Nouakchott et Doha.

Pour rappel, un comité interministériel de programmation des manifestations économiques algériennes sur les plans africain et international avait été installé en octobre dernier pour le suivi des expositions algériennes et le soutien des opérateurs économiques pour promouvoir leurs produits à l'étranger.

ALGÉRIE - KOWEÏT: 25 artisans prennent part à la Semaine de l'artisanat algérien au Koweït

Vingt-cinq (25) artisans de différentes wilayas du pays prennent part à la Semaine de l'artisanat algérien, organisée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat au niveau du Musée d'art moderne de la capitale koweïtienne, en vue de faire connaître la diversité de l'artisanat national, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Cette toute première manifestation, lancée officiellement dimanche passé, est «l'occasion pour les artisans de mettre en avant leurs créations et de chercher de

nouvelles opportunités commerciales et de nouveaux clients à l'étranger», a précisé le communiqué. Cette manifestation qui s'étalera sur cinq (5) jours s'inscrit dans le cadre de «la consolidation des liens de coopération entre l'Algérie et le Koweït, notamment dans le domaine de l'Artisanat», a ajouté le même source.

Plusieurs produits d'artisanat, confectionnés par des créateurs doués, seront exposés notamment des objets en céramique, des tenues traditionnelles, des bijoux, de la vannerie, de la

décoration sur bois et de la broderie traditionnelle», indique-t-on de même source. Encadrée par l'Agence nationale de l'artisanat traditionnel (ANART) et organisée en coordination avec le Conseil national koweïtien de la culture, des arts et des lettres, en collaboration avec l'ambassade d'Algérie au Koweït, l'ouverture de la Semaine de l'artisanat a été rehaussée par la présence de plusieurs représentations diplomatiques au Koweït notamment du Qatar, Egypte, Djibouti, Corée du Sud, Soudan,

Niger, Tunisie et Turquie, ainsi que par des cadres relevant du ministère koweïtien de l'Information, de la Maison de l'archéologie islamique et du Conseil national koweïtien de la culture, des arts et des lettres.

L'exposition a vu, à son premier jour, l'affluence d'un grand nombre de visiteurs parmi la Communauté algérienne établie au Koweït et quelque 250 personnalités officielles, qui se sont réjouies de la qualité et de la diversité des produits artisanaux algériens exposés, a conclu le communiqué.

Commission arabe permanente des Postes (CAPP).

Elle compte les opérateurs désignés de la Croatie, Chypres, l'Égypte, la France, la Grèce, l'Italie, la Jordanie, le Liban, la Libye, Malte, la Mauritanie, le Maroc, Monaco, la Palestine, le Portugal, la Slovaquie, l'Espagne, la Tunisie, la Turquie et la Syrie.

A rappeler que l'Algérie est aussi membre actif du Conseil d'administration de l'Union Postale Universelle (UPU), de l'Union Panafricaine des Postes (UPAP) et au sein de la Commission arabe permanente des Postes (CAPP).

ALGÉRIE - UE - ESPAGNE: IGF: un meilleur contrôle des fonds publics grâce à un jumelage algéro-espagnol

Le jumelage institutionnel entre l'Inspection générale des Finances (IGF) et l'Institut d'Etudes fiscales espagnol (IEF) permettra à l'IGF d'assurer un meilleur contrôle des fonds publics, selon les conclusions avancées lors du séminaire de clôture de ce projet, tenu hier à Alger.

Présent au séminaire, le ministre des Finances Abderrahmane Raouya a indiqué que ce jumelage, conclu dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association avec l'Union européenne (P3a), a notamment facilité la mise en œuvre d'une programmation pluriannuelle des missions de l'IGF.

Grâce à ce jumelage, l'Inspection s'est dotée d'une cartographie des risques dans l'objectif d'adopter une approche par les risques et une évaluation systématique et plus approfondie du contrôle interne, selon lui.

Le contrôle de l'IGF sera ainsi «un contrôle axé sur la performance», a-t-il ajouté en invitant l'Inspection à fructifier les nouvelles compétences acquises dans le cadre du jumelage afin de mettre ses interventions en conformité aux normes et standards internationaux et d'adapter les outils techniques au contexte national pour une meilleure efficacité des opérations de contrôle.

Ces performances vont surtout conforter l'Inspection dans son rôle de force de proposition en ce qui concerne la gestion des finances publiques, selon le ministre. «Ce jumelage a permis un bond qualitatif en matière de méthodologie de préparation, de conduite et de suivi des missions de contrôle de l'IGF, ce qui va la conforter dans son rôle de force de propositions, de conseil et d'aide à la prise de décision», a-t-il dit. «Notre ambition est d'impulser une dynamique nouvelle aux opérations d'accompagnement de l'administration et des acteurs économiques afin d'arriver à une prise en charge efficiente des défis qui se posent à l'économie algérienne en termes de croissance et de diversification», a poursuivi M. Raouya. Financé à hauteur de 1,4 million d'euros par l'UE, ce jumelage de 27 mois a mobilisé une quarantaine d'experts espagnols pour plus de 80 missions d'expertise.

De son côté, le Chef de la délégation de l'Union Européenne en Algérie John O'Rourke, a d'abord salué «l'excellente coopération» avec le ministère des Finances en assurant que ce jumelage permet-



tra d'améliorer la qualité du contrôle des dépenses publiques en Algérie par l'IGF.

«Le jumelage aura permis d'étudier les meilleures pratiques de l'UE pour contribuer à la performance de l'IGF dans une vision de passage à un contrôle de gestion et de performance», a-t-il dit.

C'est-à-dire que l'IGF «a désormais vocation de devenir un organe de contrôle capable d'examiner de manière indépendante, objective et fiable le fonctionnement des entités relevant de son champ d'intervention», a avancé l'ambassadeur de l'UE en assurant que tous les objectifs fixés au début du jumelage ont été atteints.

Le projet aura ainsi permis d'aboutir au renforcement du rôle de l'IGF dans la vérification de l'utilisation des fonds publics en permettant à ses inspecteurs l'acquisition de l'expertise nécessaire et la modernisation de leurs méthodologies d'intervention y compris en matière d'identification et d'analyse des risques, selon lui. «Les contrôles de l'Inspection seront mieux ciblés et effectués sur la base de l'analyse des risques et évolueront progressivement d'un contrôle de conformité vers un contrôle de performance, les délais des procédures étant également raccourcis», a-t-il affirmé.

En plus de ce jumelage, quatre autres jumelages financés par l'UE dans le cadre du P3a ont été destinés au ministère des Finances dont deux au profit de la DGI étant déjà arrivé à leur terme et deux en cours, à savoir un projet au profit de l'Agence nationale du cadastre

et un autre au bénéfice de la Direction générale de la prospective. A son tour, Le chef de l'IGF, Ali Terrak, s'est félicité des résultats de ce jumelage et notamment en ce qui concerne l'élaboration de la cartographie des risques qui permettra à l'Inspection d'axer ses interventions sur la base de risques potentiels préalablement identifiés. Pour rappel, une ordonnance promulguée en 2008 a renforcé les structures de l'IGF, qui est une institution de contrôle financier relevant du ministère des Finances, et a élargi ses missions aux Entreprises publiques économiques (EPE) alors qu'elles étaient auparavant limitées aux administrations et institutions financières.

L'IGF est habilitée à contrôler la gestion des caisses et vérifie les fonds, valeurs, titres et matières de toute nature, détenus par les gestionnaires ou les comptables, et se fait présenter tout document ou pièce justificative nécessaire aux vérifications. L'inspection n'intervient cependant pas par auto-saisine mais sur demande des autorités publiques. Seuls le Président de la République, les présidents des deux chambres du Parlement et les membres du Gouvernement sont habilités à ce genre de saisine.

Les rapports de l'Inspection peuvent déboucher sur des actions ou des expertises judiciaires, des aménagements aux conditions de travail et de gestion ou simplement sur des conseils et des recommandations.

L'IGF avait notifié en 2017 quelque 330 rapports qu'elle a transmis aux autorités habilitées.

RÉUNION DES MAE DE L'UMA: Des pays et organisations accueillent avec intérêt l'appel de l'Algérie

Des pays et organisations ont salué l'appel de l'Algérie à la tenue d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe (UMA) dans les meilleurs délais, le qualifiant d'une opportunité pour «la relance de la construction maghrébine». Dans ce contexte, l'Union européenne (UE) a noté «avec intérêt» la proposition de l'Algérie d'organiser une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UMA, a indiqué la porte-parole de l'UE, soutenant qu'«en règle générale, toute initiative constructive susceptible de contribuer à la bonne coopération dans la région du Maghreb est la bienvenue». De son côté, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a noté «avec satisfaction» l'initiative lancée par l'Algérie. «Il encourage tous les Etats membres de l'UMA à suivre à la tenue rapide de la réunion proposée et, plus globalement, à la relance de la construction maghrébine», selon un communiqué de l'instance de l'Union africaine. M. Faki Mahamat a rappelé que les communautés économiques régionales «sont les piliers de l'Union africaine». Il a affirmé, dans le même ordre d'idées, que «la revitalisation de l'UMA contribuera de façon significative au renforcement du processus d'intégration sur le continent». M. Faki Mahamat a soutenu que cela «facilitera la réforme institutionnelle en cours de l'Union africaine, dont l'un des volets porte sur une meilleure répartition des tâches entre le niveau continental et le niveau régional». «L'Union africaine réaffirme sa disponibilité d'accompagner les Etats maghrébains d'un soutien approprié pour la revitalisation de l'UMA», a conclu Moussa Faki Mahamat.

Revitaliser l'Union du Maghreb arabe

Pour sa part, le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a salué l'appel de l'Algérie, indiquant dans une déclaration que «cette initiative dénote l'importance que l'Algérie accorde à la revitalisation de l'Union du Maghreb arabe et à une reprise régulière des réunions des instances de l'UMA».

«Un travail commun entre les cinq pays qui forment l'Union maghrébine, ne peut que renforcer les efforts de la Ligue arabe», a, par ailleurs, indiqué la porte-parole du secrétaire général de l'organisation panarabe, Mahmoud Afifi.

Dans le même sillage, le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération mauritanien a exprimé son souhait d'accueillir une réunion urgente des chefs de la diplomatie de l'UMA. Dans un communiqué de presse, rendu public suite à l'appel de l'Algérie, le ministère mauritanien des Affaires étrangères a dit «apporter son soutien à la convocation d'une session urgente des ministres des Affaires étrangères de l'UMA et souhaiter l'accueillir dans le plus bref délai». Dans le même contexte, le Conseil Consultatif de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) a indiqué que l'importance de la proposition algérienne sur la tenue d'une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UMA, avait été confirmée par l'écho favorable des organisations arabes et régionales pour cette initiative visant à redynamiser l'action bilatérale et multilatérale. S'exprimant en marge des travaux d'une journée d'étude sur «l'adaptation des peines privatives de liberté», le Secrétaire général du Conseil Consultatif de l'UMA, Saïd Mokadem a relevé une tendance favorable à la validation de la proposition de l'Algérie sur la tenue, dans les plus brefs délais, d'une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères. Quant à l'Organisation de la coopération islamique (OCI), elle a mis en exergue l'importance de l'initiative de l'Algérie, qui est à même de «revitaliser les instances de l'UMA», soulignant «une démarche (algérienne) visant à régler les différends, consolider les relations intermaghrébines et relancer le travail maghrébin». Réagissant à la même invitation lancée par l'Algérie, le porte parole du ministère français des Affaires étrangères, a indiqué que la France a pris connaissance avec un «grand intérêt» de la demande faite par l'Algérie au Secrétaire général de l'UMA. «... Elle (la France) prend connaissance avec un grand intérêt de la demande faite par l'Algérie au Secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe d'organiser, dans les délais les plus rapprochés, une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe», a notamment indiqué le Quai d'Orsay. Il a, à la même occasion, rappelé que la France «a déjà eu l'occasion de marquer son attachement au dialogue entre les Etats du Maghreb et à un processus d'intégration régionale entre les pays du Maghreb, avec lesquels elle entretient des liens d'une densité exceptionnelle». L'Algérie avait saisi officiellement jeudi dernier le Secrétaire général de l'UMA, pour l'appeler à organiser dans les délais les plus rapprochés, une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UMA, une initiative qui «s'inscrit en droite ligne de la conviction intime et maintes fois exprimée par l'Algérie de la nécessité de la relance de l'édification de l'ensemble maghrébin et de la réactivation de ses instances», avait indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Le dernier sommet de l'UMA, créée en 1989, avait eu lieu en 1994 à Tunis.

ALGÉRIE - JAPON: Les domaines de coopération bilatérale en matière de travail et d'emploi évoqués à Alger

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Mourad Zemali a passé en revue, lundi, avec l'ambassadeur du Japon à Alger, Kazuya Ogwa, les domaines de coopération entre les deux pays dans le secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et les efforts en cours pour relancer les programmes et projets de coopération dans ce domaine, indique un communiqué du minis-

tère. La rencontre a été l'occasion d'examiner «les programmes de coopération bilatérale dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et les questions d'intérêt commun», ajoute le communiqué.

A cette occasion, le ministre a salué le niveau «des relations historiques établies entre l'Algérie et le Japon, d'autant que l'expérience de ce pays développé dans le domaine économique,

doit être mise à profit», mettant en avant le programme «d'appui de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes et leur insertion dans le monde du travail, financé par le gouvernement japonais, en partenariat avec le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) que l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) œuvre à appliquer dans certaines wilayas pilotes». Pour sa

part, l'ambassadeur japonais a affirmé son attachement à «renforcer les relations de coopération avec l'Algérie dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, et à instaurer les cadres nécessaires».

Les deux responsables ont convenu de poursuivre «les efforts de dynamisation des programmes et projets de coopération entre les deux pays dans ce domaine».

TISSEMSILT Le wali poursuit ses tournées de prises de contacts avec les citoyens

ABED MEGHIT

Poursuivant ses visites à travers l'ensemble du territoire de la wilaya de Tissemsilt, le premier magistrat de la wilaya M. Salah El Affani, accompagné du président de l'APW, des membres du conseil exécutif et de l'ensemble des autorités locales, a effectué une visite d'inspection à travers plusieurs chantiers à travers les communes et les douars que compte la wilaya de Tissemsilt.

Le souhait du wali que les projets puissent d'être livrés dans les délais.

Le wali saisira l'occasion de faire l'évaluation de tous les projets, en ne manquant pas de rappeler aux entreprises chargées de la réalisation de ces derniers, de respecter les délais, afin d'éviter des situations, qui risquent de les mettre en souffrance.

Et c'est la bonne guerre pour un développement intègre et durable.

C'est dans cette optique que les citoyens de la zone rurale des différents douars exposent au wali leurs préoccupations qui tournent autour de leurs problèmes quotidiens, l'AEP, la route et le logement rural.

Le wali a longuement discuté avec les citoyens, de leurs préoccupations et des voies et moyens à entreprendre pour leurs trouver de solutions, lesquelles viendront de ces programmes de développement dont la finalité est le bien-être de la population. Ainsi au cours de ses visites de travail et d'inspection officielles et inopinées qui l'ont conduit à travers les communes et les douars que compte la wilaya de Tissemsilt, il a pu s'enquérir de visu et entendre les préoccupations des citoyens. En effet, il a misé depuis sa désignation à la tête de la wilaya de Tissemsilt sur la réflexion, la vision stratégique et l'évaluation des besoins du terrain pour s'attaquer à une dynamique de développement dans tous les secteurs.

Le wali veut assurer aux habitants de la wilaya de Tissemsilt de sa disponibilité pour un développement intègre et durable ainsi que de leur disponibilité à toutes les doléances, ayant trait à leur préoccupation quotidienne.

Tout en organisant des tournées sur le terrain, veut constater les insuffisances et autres lacunes qui caractérisent les communes et les douars, ainsi que l'identification des opérations de développement local, au profit des populations les plus démunies. A la fin de son périple, le wali a fait un point de presse en cette occasion, expliquera sur l'objectif de ces visites sur le terrain, non seulement d'inspecter les projets de développement, mais écouter la population pour leurs doléances, tout en essayant de trouver des solutions pour mettre fin aux différents problèmes que connaissent les habitants de ces localités.

Tissemsilt: Mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur de l'éducation

Les autorités de la wilaya de Tissemsilt ont lancé dernièrement la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur de l'éducation dans la région, a annoncé, lundi, le wali Salah El Affani, lors des travaux de la 3ème session ordinaire de l'APW. Cette stratégie vise à impulser les projets de réalisation d'infrastructures éducatives par un suivi périodique et la réception d'un grand nombre d'établissements scolaires, lors de la rentrée prochaine 2019-2020.

Cette stratégie non limitée dans le temps permettra de donner un intérêt particulier aux volets pédagogique et social dans ce secteur notamment par la réalisation d'infrastructures offrant toutes les commodités nécessaires aux élèves et aux enseignants. Dans ce contexte, le wali a assuré que les pouvoirs publics et la direction de l'éducation veilleront à accompagner le secteur éducatif pour assurer une accélération du rythme de réalisation des infrastructures scolaires, une bonne scolarité aux élèves, la garantie de toutes les conditions sociales permettant aux enseignants d'assurer leur mission et la garantie des meilleures conditions d'hygiène et de propreté dans les cantines et les internats.

CONSTANTINE: 90% des habitants alimentés en H/24 en eau potable «d'ici à fin 2019»

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a déclaré lundi à Constantine que 90% des habitants de cette wilaya seront alimentés en eau potable en H 24 «d'ici à fin 2019», tandis que les 10% restants seront alimentés quotidiennement avec un volume horaire suffisant.

«L'alimentation en eau potable dans cette wilaya connaîtra des améliorations palpables d'ici à fin 2019, au fur et à mesure de l'achèvement des différents programmes de développement du secteur en cours de réalisation, comme la réalisation de 1.400 mètres linéaires de forages», a indiqué le ministre, lors d'une conférence de presse au terme de sa visite de travail.

La production actuellement de 355.000 m3 par jour d'eau potable permet d'assurer une distribution quotidienne à 94% de la population, dont 80% en H24, 14% un jour sur deux et le reste de la population à raison d'une journée sur trois, a fait savoir le premier responsable du secteur.

«Un budget sera débloqué dans le cadre de la loi de finance 2019 pour soutenir le développement en la matière dans cette wilaya», a révélé M. Necib, insistant sur l'importance de la coordination entre les différents secteurs pour réussir les investissements lancés en la matière.

Concernant le projet d'étanchement des réservoirs de la cité Emir Abdelkader de la ville de Constantine, il a affirmé que le problème des infiltrations a été résolu dans sa totalité avec un système de drainage prévu sur place. Aussi, M. Necib a mis en avant les contributions du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika



qui a réussi, grâce à sa stratégie, le défi de la sécurité en eau en permettant au pays d'être à l'abri du besoin en matière de ressources en eau.

Le ministre a rappelé, dans ce contexte, que le secteur des ressources en eau a investi à ce jour 50 milliards de dollars, donnant lieu à la réalisation de 36 grands barrages, plusieurs stations d'épuration, des stations de dessalement d'eau et l'extension des surfaces agricoles irriguées. «L'investissement national en la matière a donné ses fruits. Même si des insuffisances persistent encore, elles sont en voie de résolution grâce au dif-

férents programmes de développement en cours», a-t-il considéré. S'agissant du programme de prévention des villes des inondations, M. Necib a fait part de l'établissement d'un réseau national d'alerte et l'acquisition de 100 stations permettant l'activation de ce système.

Le ministre, qui a lors de sa tournée inauguré une station de pompage et un réservoir de 25.000 m3 à la nouvelle ville Ali Mendjeli, a achevé sa visite en se rendant au pôle urbain Massinissa dans la commune d'El Khroub, où il a visité le projet de renforcement de Constantine en eau potable.

OUM EL-BOUAGHI: La presse arabe appelée à recourir aux sujets et moyens qui favorisent son évolution

Les participants au colloque international sur «la production médiatique dans le monde arabe, pratiques réelles et responsabilités éthiques», ouvert lundi à l'université Larbi-Beni M'hidi d'Oum El Bouaghi, ont insisté sur la nécessité pour la presse arabe de recourir aux sujets et moyens qui favoriseront son évolution.

Dans ce contexte, Tahar Djeghim de l'université de Constantine, a considéré dans sa conférence «La presse arabe, quelle infor-

mation ? et au service de qui ?», que les médias arabes sont tenus de recourir «aux sujets et moyens qui leur permettent d'évoluer et d'être compétitifs en termes de contenus».

Outre le fait d'avoir des dimensions sociale, politique et économique, ces médias doivent revêtir une dimension internationale et ne pas se confiner au contexte local et national de sorte à mieux contribuer à forger l'opinion publique arabe, a estimé le conférencier. Relevant l'importance

de se libérer de la dépendance à l'égard de l'Occident en termes de contenus et de programmes, il a relevé que la quête de la rentabilité a conduit les médias arabes à négliger la qualité.

De son côté, Waïl Ismail Abdelbari, de l'université d'Ain Shams (Egypte), a fait savoir que l'engouement du public pour les réseaux sociaux a amené les médias traditionnels à développer de nouvelles voies axées sur le recours aux nouvelles technologies, à l'instantanéité de l'information et

l'interactivité. Les médias traditionnels font aussi, a-t-il noté, appel aux utilisateurs des réseaux sociaux pour comprendre leurs points d'intérêt et développer leur contenu médiatique.

Ce premier colloque international de deux jours, initié par le département des sciences humaines de l'université d'Oum El Bouaghi, réunit une pléiade d'universitaires algériens, égyptiens et palestiniens, a indiqué Linda Dhif, présidente de la rencontre.

ADRAR: Diverses activités marquent la célébration du S'boue du Mawlid Ennabaoui

Diverses activités marquent la célébration du S'boue du Mawlid Ennabaoui Echarif (semaine de la naissance du prophète Mohamed QSSL), qu'abrute la wilaya déléguée de Timimoune (220 km nord d'Adrar), dans une ambiance festive empreinte d'une grande ferveur.

L'oasis rouge accueille des foules de visiteurs de différentes régions du pays ainsi que d'adeptes et disciples de différentes zaouïas qui y convergent en procession pour assister aux festivités qui ont débuté dimanche soir au ksar de Massine pour se poursuivre ce jour au niveau de la place Djebel S'boue (centre de Timimoune) où les festivités atteignent leur paroxysme, dans une ambiance où se mêlent réjouissances et activités religieuses, culturelles et folkloriques animées par des troupes de Hadhra, de Karkabou et de fantasia.

Les troupes, accompagnées des représentants des zaouïas se trouvant sur le territoire de la wilaya d'Adrar, rallient au moment de la prière du Maghreb le ksar de Cheikh Sidi Hadj Belkacem pour donner libre cours à la grande procession au liedit «El-Hofra» (cratère) où la fête bat son plein et témoigne de la convivialité et de la cohésion sociale de la population locale, sous des étendards brandis par les représentants des tribus et des zaouïas en signe d'attachement à la société et aux traditions.

Les organismes et associations juvéniles, sportifs, culturels et touristiques s'emploient, par souci de contribuer à cet événement annuel classé parmi le patrimoine mondial, à adapter leurs programmes sur cette fête religieuse à travers de riches activités et manifestations à la hauteur de l'évènement. Le

ksar de Berbaâ, au chef-lieu de commune d'Adrar, la localité de Zaouiet-Kounta (Sud d'Adrar), vivent, eux aussi, au rythme du S'boue du Mawlid par l'organisation de festivités religieuses et socioculturelles diverses. La Chambre de l'Artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya d'Adrar s'implique, de son côté, par la mise sur pied d'une exposition d'articles d'artisanat, saisissant l'opportunité des grands flux de visiteurs dans la région à cette occasion, à l'instar de coureurs participant au marathon national initié par la fédération algérienne du sport et travail (FAST).

De pareilles festivités et activités, initiées tout au long d'une semaine, ont contribué largement à l'impulsion de la dynamique touristique dans la région, selon les organisateurs.

TRIBUNAL CRIMINEL DE OUARGLA: 15 ans de prison pour un trafiquant de drogue

Une peine de 15 ans de prison ferme a été prononcée lundi par le tribunal criminel près la Cour d'Ouargla à l'encontre de B.S (43 ans) pour transport de produits stupéfiants.

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte à décembre 2017 lorsque, agissant sur informations faisant état de l'existence d'un véhicule suspecté transportant de la drogue, les éléments de la Gendarmerie nationale ont dressé une sourcière et intercepté le véhicule en question dans la région d'El-Baâdj, dans la commune d'Oum-Tiour (wilaya déléguée d'El-Meghaier).

La fouille du véhicule a permis la découverte de 45 kilogrammes de kif traité soigneusement dissimulée, tandis que le mis en cause a avoué avoir acheminé cette marchandise prohibée d'une ville de l'Ouest du pays à destination de



Touggourt où elle devait être écoutée. Le représentant du ministère public a requis dans cette affaire la prison à vie à l'encontre du mis en cause, au regard de la gravité des faits retenus contre lui.

EL TARF: Campagne de sensibilisation sur les dangers des accidents de la circulation, du monoxyde de carbone et des inondations

Une campagne de sensibilisation sur les dangers des accidents de la circulation, du monoxyde de carbone et des inondations a été lancée en direction des fidèles au niveau de la mosquée Rabah Ibn Billal d'El Kala (El Tarf), a indiqué, lundi, le responsable de la communication de ce corps constitué.

Cette initiative, encadrée depuis vendredi dernier par des officiers supérieurs de la protection civile, vise à informer les fidèles sur les dangers et

les risques auxquels ils sont exposés en cas de non suivi des recommandations et des consignes nécessaires, a déclaré le lieutenant Abdelghani Mansouri, chargé de la communication à la direction locale de la protection civile d'El Tarf. L'objectif escompté est de permettre au citoyen d'adopter les réflexes qui s'imposent en cas d'accidents tout en les dotant des consignes à suivre pour parer à d'éventuelles catastrophes, a-t-il dit. Selon le

commandant Rabah Benmahieddine, responsable du service audiovisuel et chargé de la sensibilisation à la direction générale de la protection civile (DGPC), pas moins de 4.000 décès et 60.000 blessés à la suite d'accidents de la circulation, sont à déplorer annuellement au niveau national, auxquels s'ajoutent 134 autres décès, dus à l'inhalation du monoxyde de carbone enregistrés durant l'exercice 2017. Des cas de familles entières déci-

mées par le monoxyde de carbone ont été évoqués par ce même responsable, dans le souci de sensibiliser davantage les fidèles et les pousser à respecter les règles de sécurité.

Depuis début janvier à ce jour, les services de la protection civile de la wilaya d'El Tarf ont enregistré 521 accidents de la circulation ayant causé la mort de 20 personnes et des blessures à 806 autres, en plus de 2 décès dus à l'inhalation du monoxyde de carbone.

JUSTICE: 19 détenus bénéficient du bracelet électronique

Dix-neuf (19) détenus ont bénéficié du système de placement sous surveillance électronique, entré en vigueur cette année en tant que mécanisme d'adaptation de la peine, a annoncé le Directeur général du Centre de Recherche juridique et judiciaire, Ahmed Chafai.

Intervenant lors d'une journée d'études sur l'adaptation des peines privatives de liberté pour la prévention de la récidive et réinsertion sociale des détenus, M. Chafai a précisé que les nouveaux mécanismes inscrits au titre de la politique pénale basée sur l'adaptation de la peine «ont prouvé leur efficacité par rapport à la détention dont le résultat en matière de pré-

vention de crimes demeure limité, à l'image du bracelet électronique dont 19 détenus ont bénéficié à travers sept wilayas, depuis l'entrée de la surveillance électronique en vigueur».

Le bracelet électronique permet le suivi continu de la personne qui le porte en localisant tous ses déplacements dans le cadre du champs autorisé par le juge d'application des peines, a-t-il fait savoir.

Selon les dernières statistiques du Centre, 24.665 détenus mis en liberté conditionnelle, 57.371 détenus bénéficiaires de permission, 4.263 de la semi-liberté et 22 autres de la suspension provisoire de peine, ont été recensés dans ce

sens. Ces peines alternatives interviennent «en consécration du principe de la présomption d'innocence, du respect de la dignité humaine et des droits de l'homme».

A ce titre, M. Chafai a indiqué que les cas de récidive parmi les bénéficiaires de ces mesures étaient «très faibles» par rapport aux détenus dans les établissements pénitentiaires, ajoutant que «ces mécanismes procurent à chaque fois leur impact positif en matière de réinsertion sociale des détenus, en assurant la cohésion familiale au sein de cette catégorie, outre la réduction de la surpopulation carcérale et le budget consacré en la matière».

RAIL: Suspension du trafic de la banlieue ouest d'Alger suite à la chute de câbles électrique à cause des vents forts

Le trafic ferroviaire au niveau de la banlieue ouest d'Alger a connu lundi une perturbation suite à la chute de câbles électriques sur les rails du fait des vents forts, et ce entre les gares de Birtouta et de Boufarik (Blida), a-t-on appris d'une source relevant de la société nationale des Transports ferroviaires (SNTF).

Le Sous-directeur de la SNTF, Aktouche Abdelouahab a déclaré à l'APS que le trafic ferroviaire au niveau de la banlieue ouest d'Alger a connu une interruption totale depuis la mi-journée de lundi suite à la chute de câbles électriques entre les gares de Birtouta et de Boufarik (Blida) et ce à cause des vents forts qui ont entraîné la chute de branches d'ar-

GUELMA: Saisie de près de 3 kg de kif traité dans la commune de Dehouara

Pas moins de 2.980 kg de kif traité ont été saisis par les services de la gendarmerie nationale, dans la commune de Dehouara (Guelma) suite au démantèlement d'un réseau composé de 5 personnes, spécialisé dans le trafic de drogue, alors qu'un membre de cette bande est toujours en fuite, a-t-on appris, lundi, auprès du groupement territorial de la gendarmerie nationale. Le démantèlement de ce réseau et la saisie de cette quantité a été opérée par la brigade de la gendarmerie nationale de la commune de Dehouara suite à un barrage de contrôle sur la route nationale (RN) 16, dans son segment reliant les wilayas de Souk Ahras et d'Annaba, a précisé la cellule de communication de ce corps constitué, soulignant que ces personnes sont originaires des wilayas d'Annaba et de Tébessa. La saisie a été réalisée en deux étapes, une première qui a permis la découverte d'une quantité de 1.980 kg sous forme de plaquettes dans le véhicule de l'un des membres de ce réseau, a ajouté la même source, indiquant que la poursuite des investigations a permis, dans un deuxième temps, de saisir un (1) autre kg chez les autres membres du réseau.

Selon la même source, l'affaire qui remonte au 17 novembre dernier, est relative à un délit de possession, de transport avec intention de vente de manière illégale de drogue.

BORDJ BOU-ARRERIDJ: Saisie de plus de 130 kg de kif traité

Les éléments du groupement territorial de la gendarmerie nationale de Bordj Bou Arreridj ont réussi dans le cadre d'une opération conjointe avec le secteur militaire, la saisie de 132 kg de kif traité, a-t-on appris, lundi, auprès de ce corps de sécurité. L'opération a permis de mettre fin à un réseau criminel composé de 4 personnes originaires des wilayas du Centre et d'Est du pays, âgées entre 40 et 50 ans, spécialisées dans la vente de drogues et activant entre les wilayas d'Alger et El Tarf, a précisé la même source.

Dans le cadre de cette opération, 5 véhicules utilisés dans le transport de drogue, un montant financier de plus de 150.000 DA (revenus de la vente) et 4 téléphones portables servant aux membres du réseau pour communiquer, ont été saisis également, a-t-on ajouté.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Des tentatives de transfert illégal de plus de 52.000 euros déjouées aux aéroports d'Alger et Constantine

Des tentatives de transfert illégal de sommes de 52.000 euros vers l'étranger ont été déjouées par les éléments de police des brigades des frontières aux aéroports d'Alger et Constantine au cours des deux derniers jours, indique lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Ainsi, les éléments de police de la brigade des frontières aériennes à l'aéroport de Constantine Mohamed Boudiaf, en collaboration avec les services des Douanes, ont réussi à mettre en échec une tentative de transfert illégal d'une somme de 34.600 euros vers l'étranger, dissimulée à l'intérieur du bagage d'un individu à destination de Dubaï, précise-t-on de même source.

Une autre tentative de transférer illégalement 17.500 euros a été déjouée par les éléments de police de la 2ème brigade des frontières aériennes à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediène, note le communiqué, ajoutant que la somme était également dissimulée à l'intérieur du bagage d'un passager à destination de Dubaï.

bres sur les câbles électriques. Il a fait savoir qu'une équipe technique s'attelle actuellement à résoudre la panne qui a touché les câbles électriques dans les plus brefs délais, soulignant qu'il a été procédé tout d'abord à la résolution de la panne qui a touché les câbles en question sauf que la force des vents a rendu la tâche difficile.

L'incident a été enregistré, a-t-il dit, au niveau du point kilométrique n 37/900, soulignant que l'équipe technique de maintenance euvrait d'arracher pied afin de relancer le trafic ferroviaire au niveau de la banlieue ouest d'Alger après achèvement des travaux de maintenance de cette panne.

SÉISME EN IRAN: Le bilan passe à 771 blessés



Le bilan du puissant séisme de magnitude 6,4 qui a frappé dimanche la province de Kermanshah dans l'ouest de l'Iran, est passé à 771 blessés, ont rapporté mardi des médias locaux dans un nouveau bilan.

Citant le président de l'Université des Sciences naturelles de Kermanshah (ouest), Mohamoud Reza Muradi, l'agence de presse iranienne (IRNA) a fait état d'un bilan qui s'est alourdi à 771 blessés.

Muradi, a ajouté que «42 blessés ont été transférés aux hôpitaux du centre de la province, tandis que cinq ont quitté l'hôpital après avoir reçu les soins».

Un précédent bilan annoncé par la télévision iranienne, faisait état de plus de 700 blessés.

Le responsable de l'institut de sismologie de Kermanshah a indiqué de son côté que 161 répliques ont été enregistrées dans la province.

Dimanche, le centre sismologique de l'Université de Téhéran a indiqué dans un communiqué, repris par l'agence de presse iranienne

FARS, que les habitants des provinces de l'Azerbaïdjan occidental, de l'Azerbaïdjan oriental, du Khouzestan et de Hamdan, ont ressenti la secousse.

Ils se sont précipités dans les rues et les parcs par peur des répliques sismiques.

La secousse a également été ressentie en Irak et au Koweït.

Selon l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis, l'épicentre du séisme a été localisé à 20 kms au sud de la localité de Sarpol-e Zahab, relevant de la province iranienne de Kermanshah.

Novembre 2017, un séisme de magnitude 7,3 survenu dans la même zone avait fait 620 morts et plus de 12.000 blessés en Iran ainsi que huit morts en Irak.

Décembre 2003, un autre séisme avait anéanti la ville historique de Bam, dans la province de Kerman (sud-est), faisant au moins 31.000 morts. Juin 1990, un tremblement de terre d'une magnitude de 7,4 avait fait 40.000 morts, plus de 300.000 blessés et 500.000 sans-abri dans le nord du pays.

INDE: Un passager débarqué de l'avion à cause d'un selfie avec le mot «terroriste»



Un passager a été débarqué d'un avion indien reliant Calcutta à Bombay après avoir posté une photo de lui avec le mot «terroriste» sur l'application Snapchat, ont rapporté mardi des médias, citant la police locale.

Yogvedant Poddar, 21 ans, a été extrait lundi d'un vol Calcutta-Bombay de la compagnie Jet Airways avant son décollage, suite à signalement par un passager assis derrière lui. Ce dernier l'avait aperçu envoyant depuis son téléphone une photo sur Snapchat qui le montrait le visage à moitié recouvert d'un mouchoir, accompagnée des mots «Terroriste à bord, je brise les cœurs des femmes».

Débarqué du vol, le jeune homme a été interrogé pendant près de dix heures avant

d'être relâché sans que des poursuites soient engagées contre lui. «Nous l'avons interrogé de façon exhaustive. Nous n'avons trouvé aucun lien avec des mouvements terroristes. C'était un message destiné exclusivement à ses amis et qui n'avait pas l'intention de menacer ou faire du mal à quiconque», a déclaré un haut responsable de la police de Calcutta, Avvaru Ravindranath, cité par l'AFP. Dans un communiqué repris par les médias, la société Jet Airways a déclaré qu'un passager avait été «débarqué pour des raisons de sécurité».

«L'avion est parti pour sa destination avec un nouvel horaire, suite aux vérifications requises», a-t-elle indiqué.

CHINE: Une voiture percutée des piétons, 7 morts et 4 blessés



Sept personnes ont trouvé la mort mardi et quatre autres ont été blessées lorsqu'une voiture a percuté plusieurs piétons dans le sud-ouest de la Chine, ont rapporté les autorités, la raison n'est pas encore connue. L'automobile est montée sur le trottoir avant de heurter les victimes vers 10H00 (02H00 GMT) dans un village de la commune de Leshan (province du Sichuan), selon la police locale.

Les policiers ne précisent pas si le drame est d'origine accidentelle ou intentionnelle.

Ils indiquent seulement que le chauffeur a été interpellé et qu'une «enquête est en cours pour déterminer les causes de l'incident».

Le drame survient cinq jours après qu'un automobiliste a percuté des écoliers dans le nord-est du pays, faisant cinq morts et 19 blessés.

L'homme, un chômeur âgé de 29 ans, avait choisi ses victimes «au hasard» après une dispute avec sa femme, selon les médias locaux.

Selon les chiffres officiels, 58.000 personnes ont été tuées dans des accidents de la route sur la seule année 2015.

ETATS-UNIS: Un fourgon percuté des piétons à Chinatown, un mort et six blessés

Une personne a été tuée et six autres blessées lundi soir lorsqu'un véhicule a percuté des piétons dans le quartier de Chinatown, à New York, a rapporté mardi l'agence de presse Chine Nouvelle.

L'incident s'est produit vers 18h45 heure locale (23h45 GMT) à proximité d'un carrefour animé de Chinatown, dans le quartier de Lower Manhattan, selon la police locale, citée par l'agence. La mort d'une personne a été confirmée sur place alors que les blessés ont été transférés vers un hôpital à proximité, dans un état critique pour certains. Selon la police, le chauffeur dont l'identité n'a pas encore été dévoilée, a perdu le contrôle de son fourgon en effectuant un créneau.

La cause de l'incident reste toujours inconnue et les autorités n'ont pas révélé davantage de détails.

Le quartier de Chinatown à Manhattan est l'un des neuf quartiers de New York dotés d'une forte concentration d'Américains d'origine chinoise.

Le Consul général de Chine à New York cherche actuellement à savoir si des ressortissants chinois sont concernés par l'incident.

CHINE: Grave pollution de l'air dans la province du Hebei

La province chinoise du Hebei (nord) subit une grave pollution de l'air depuis lundi, a rapporté mardi l'agence de presse Chine Nouvelle, indiquant que certaines villes de la province ayant vu leurs indices de qualité de l'air (IQA) quotidien moyen grimper en flèche.

Shijiazhuang, capitale de la province, continue d'être enveloppée par un smog mardi, son IQA ayant atteint 500 vers 11h00, alors qu'un IQA supérieur à 300 indique une pollution grave.

D'autres villes du Hebei dont Baoding, Hengshui, Xingtai, Handan et Dingzhou ont également souffert d'une pollution lourde de l'air avec un IQA supérieur à 200.

Le centre d'urgence environnementale et d'alerte contre la pollution grave a attribué cet épisode à la poussière et aux PM2,5, particules aériennes dont les diamètres

sont inférieurs à 2,5 micromètres.

Cette pollution de l'air pourrait persister dans les zones du centre-sud et de l'est de la province jusqu'à lundi prochain, avant qu'un front froid n'améliore la qualité de l'air, selon l'agence.

Le 22 novembre courant, le Hebei a publié une alerte orange à la pollution de l'air dans dix villes et environ 35.000 entreprises émettrices de gaz ont adopté une production échelonnée.

La Chine dispose d'un système d'alerte à quatre niveaux pour les mauvaises conditions atmosphériques, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

La province du Hebei, avoisinant Pékin et abritant plusieurs villes parmi les dix plus polluées du pays, est à l'avant-garde de la bataille contre la pollution de l'air.

AFRIQUE DU SUD: Un homme tue sa femme et son beau-frère en plein tribunal

Un homme a ouvert le feu lundi en plein tribunal, à Durban, dans le sud-est de l'Afrique du Sud, tuant sa femme en instance de divorce et le frère de celle-ci, a déclaré la police. Le drame s'est produit au 7^e étage du bâtiment du tribunal régional de première instance, où la cour spécialisée dans les divorces examinait le dossier du couple, selon des médias locaux.

«Le suspect a tiré sur sa femme et son frère et tous deux sont morts sur les lieux», a déclaré la porte-parole de la police, Thembeke Mbele, citée par l'AFP. L'homme «a également tenté de se suicider et a

été transporté à l'hôpital où il se trouve dans un état critique», a-t-elle ajouté.

Selon un journaliste local, les deux victimes se trouvaient dans la galerie du public du tribunal. Le journal en ligne sud-africain «TimesLive» a déclaré que des membres du personnel judiciaire visiblement secoués, y compris des greffiers et des interprètes, avaient été escortés hors de l'immeuble. La sécurité est généralement renforcée dans les tribunaux sud-africains où les visiteurs et le personnel passent à travers des détecteurs de métaux et où tous les sacs sont radiographiés à l'entrée.

POLOGNE: Saisie de cent soixante kilos de cocaïne



Des employés de plusieurs supermarchés polonais ont découvert une importante quantité de cocaïne dans des cageots de bananes importés d'Equateur, a annoncé lundi la police. «Nous avons saisi plus de 160 kilos de ce qui semble bien être de la cocaïne envoyée depuis l'Equateur», a indiqué un porte-parole de la police nationale, Dawid Marciniak. «Des employés ont trouvé des briques de cocaïne couvertes par les bananes dans des cageots envoyés à plusieurs

magasins d'une chaîne de supermarchés», a-t-il dit.

L'enquête ne fait que commencer et la police n'a procédé jusqu'à présent à aucune arrestation, selon la même source.

La chaîne «Stokrotka» (Marguerite), dont les magasins ont été les destinataires de la drogue fait partie du groupe lituanien Maxima qui gère plus de cinq cents magasins dans les pays baltes, en Bulgarie et en Pologne.

ETATS-UNIS: L'origine d'une épidémie liée à la salade romaine localisée en Californie

Les autorités sanitaires américaines, qui avaient récemment recommandé aux consommateurs américains de ne plus manger jusqu'à nouvel ordre de salades romaines en raison d'une épidémie, ont assuré lundi que seules des laitues issues de Californie étaient concernées.

Particuliers, restaurateurs et magasins avaient été appelés le 20 novembre à jeter toute laitue romaine, la verdure étant suspectée de provoquer une nouvelle épidémie d'infections par la bactérie *Escherichia coli* (E. coli).

Après avoir poursuivi son enquête, l'agence en charge de la sécurité alimentaire aux Etats-Unis, la FDA, a déterminé que les salades mises en cause provenaient probablement de zones en Californie où elles sont cultivées pendant l'été.

Pour s'assurer que les salades qui arriveront par la suite sur le marché ne sont pas liées à cette épidémie, la profession s'est mise d'accord pour indiquer sur les étiquettes l'origine du produit ainsi que la date de sa récolte. L'étiquette pourra aussi préciser si la salade a été cultivée sous serre ou en culture hydroponique, deux méthodes qui semblent avoir été épargnées par l'épidémie. «Si ces informations ne sont pas disponibles,



il ne faut pas manger ou utiliser le produit», exhorte la FDA dans un communiqué.

Avoir ces renseignements «peut permettre d'améliorer la capacité de la FDA à apporter des informations plus ciblées aux consommateurs en

cas de futures épidémies», souligne par ailleurs l'agence.

Au 26 novembre, selon l'Agence fédérale, 43 personnes dans douze Etats américains et 22 personnes au Canada ont été affectées par cette épidémie de E. coli.

SANTÉ Le Portugal est le pays européen qui enregistre le taux le plus élevé des décès par pneumonie

Le Portugal est le pays européen où le taux de mortalité par pneumonie est le plus élevé, enregistrant des taux supérieurs à 57 décès pour 100.000 habitants, soit le double de la moyenne des pays de l'Union européenne, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Selon un rapport de l'OCDE rendu public, le Portugal est le pays sur les 28 de l'Union européenne, qui enregistre un taux élevé de décès par pneumonie, une maladie qui a fait environ 140.000 morts en Europe. «Le Portugal, la



Slovaquie et le Royaume-Uni enregistrent les taux de mortalité par pneumonie les plus élevés, tandis que

la Finlande, la Grèce et l'Autriche affichent les taux les plus faibles», précise le rapport annuel de l'OCDE

sur la santé. Le document rappelle que l'âge avancé, le tabagisme, l'alcoolisme et certaines infections respiratoires chroniques sont les principaux facteurs de risque de pneumonie, qui représentent 30% des décès dus à une maladie respiratoire en Europe.

Les maladies respiratoires constituent la troisième cause de mortalité dans les pays européens, selon le rapport, précisant que plus de 440.000 Européens en sont morts en 2015, ce qui représente une augmentation de 15% par rapport à l'année précédente.

AFRIQUE DU SUD: 8 personnes, dont six Vietnamiens, arrêtées pour braconnage

Huit personnes, deux Sud-Africains et six Vietnamiens, ont été arrêtés en possession de peaux de lion et de tigre, dans la province du Nord-Ouest, en Afrique du Sud, selon la police. Agés de 22 à 60 ans, les suspects sont soupçonnés d'avoir tué une quarantaine de félins, selon la presse locale. Ils vont être jugés pour possession illégale de gros gibier. Les membres de l'unité d'élite de la police sud-africaine (Hawks), agissant après une enquête de trois mois, ont découvert dimanche dans leurs deux véhicules des os et de la viande de lion, ainsi qu'une peau de tigre. Ils ont

conduit les enquêteurs dans une ferme où étaient entreposées d'imposantes machines à découper et près de laquelle une peau de lion a été retrouvée abandonnée dans le bush. «Nous ne pouvons pas dire à combien de lions différents appartenaient les différents morceaux retrouvés. Mais il y en avait un bon nombre», a déclaré le capitaine de police Tlangelani Rikhotso.

Plus de 11.000 lions vivent en Afrique du Sud, dont 3.000 en liberté dans les parcs nationaux où la chasse est interdite.

BURUNDI: Plus de 7 millions de Burundais seront vaccinés contre la méningite

Plus de 7 millions de burundais vont bénéficier du vaccin contre la méningite sur tout le territoire national dès le début du mois prochain, a annoncé lundi le ministre burundais de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, Thadée Ndikumana.

Le ministre a fait cette annonce à Ngozi au nord du pays lors d'une réunion de préparation de cette campagne qui va commencer le 4 décembre 2018 et se clôturer le 13 du même mois.

Il a précisé que les bénéficiaires de ce vaccin sont toutes les personnes âgées d'un an à 30 ans.

Il a demandé à tous les acteurs impliqués de se donner corps et âme pour que cette campagne réussisse, la dernière campagne de vaccination contre la méningite datant de 1992.

USA: Le frère du président hondurien inculpé aux Etats-Unis pour affaire de drogue

Le frère du président hondurien Juan Orlando Hernandez, arrêté vendredi à Miami, a été inculpé de complot en vue d'importer de la cocaïne aux Etats-Unis, a indiqué lundi le procureur de Manhattan. Juan Antonio Hernandez, 40 ans, ancien député du Honduras, est accusé d'implication «à tous les stades dans un trafic de cocaïne via le Honduras», a indiqué le procureur Geoffrey Berman dans un communiqué. Il aurait notamment participé à la réception au Honduras de tonnes de cocaïne envoyées par avion, vedettes, voire en sous-marin, selon le procureur. Il aurait eu accès à des laboratoires de cocaïne tant en Colombie qu'au Honduras, et une partie de la marchandise aurait été étiquetée à ses initiales «TH», pour Tony Hernandez.

Le frère du président aurait aussi aidé à protéger les livraisons en fournissant des agents de sécurité lourdement armés pour accompagner la marchandise, selon les accusations du procureur.

Juan Antonio Hernandez est accusé de complot en vue d'importer de la cocaïne, d'usage d'armes automatiques et de fausses déclarations à des agents fédéraux, des chefs d'inculpation qui lui font risquer la prison à perpétuité en cas de condamnation.

Son arrestation à Miami avait été annoncée par le gouvernement hondurien vendredi.

«C'est un coup dur, c'est triste, c'est difficile», avait reconnu le président Juan Orlando Hernandez d'une voix tremblante à des journalistes à l'occasion du congrès de son parti Parti National (PN, droite).

Visiblement affecté, le président avait demandé à ce que soit respectée la présomption d'innocence, tout en réaffirmant sa détermination à lutter contre le trafic de drogue, en étroite collaboration avec les Etats-Unis.

JAPON: Un séisme de magnitude 5 frappe le sud du pays

Un séisme d'une magnitude estimée à 5 degrés a été secoué mardi la préfecture japonaise d'Ibaraki dans le sud de l'Archipel, sans risque de tsunami, a indiqué l'Agence météorologique du Japon (JMA). «Il n'y a pour l'instant aucune information sur les dégâts ou les blessés», selon la JMA. L'épicentre du tremblement de terre se trouvait à 36,1 degrés de latitude nord et 139,9 degrés de longitude est, et son foyer à 50 km de profondeur, selon la même source.

Cette secousse, qui a eu lieu à 8h33 heure locale, a été enregistrée à 4 sur l'échelle d'intensité sismique japonaise et atteint 7 dans certaines régions d'Ibaraki ainsi que dans les préfectures voisines de Tochigi, Gumma et Saitama.

CHINE: Décès d'une éléphant âgée de 54 ans au Zoo de Shanghai

Une éléphant d'Asie âgée de 54 ans, nommée Banna, qui vivait au Zoo de Shanghai depuis 46 ans, est morte paisiblement dimanche, ont indiqué lundi soir des médias locaux. Baptisée d'après sa région natale, la préfecture autonome Dai de Xishuangbanna, dans la province chinoise du Yunnan (sud-ouest), l'éléphant était considérée par de nombreuses personnes comme l'un des animaux vedettes de Shanghai, rapporte l'agence Chine-Nouvelle. L'éléphant sauvage avait émigré à Shanghai au début des années 1970 et donné naissance à huit bébés, soit le plus grand nombre de descendants d'un éléphant d'Asie dans les zoos chinois. «Nous espérons tous que Banna vive plus longtemps, car elle était une amie intime», regrette Sha Bingfu, superviseur de l'équipe des herbivores du zoo, ajoutant que les autres éléphants d'Asie du Zoo de Shanghai étaient en bonne santé.

INSUFFISANCE CARDIAQUE

Une heure de sport par jour protégerait le cœur

Pour maintenir son cœur en bonne santé et réduire les risques d'insuffisance cardiaque, il est recommandé de pratiquer une activité sportive quotidienne au moins pendant une heure, selon une nouvelle étude scientifique suédoise.

Une heure d'activité sportive modérée ou une demi-heure à intensité soutenue permettrait de réduire l'insuffisance cardiaque de 46%, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue de l'American Heart Association, *Circulation: Heart Failure*. Les chercheurs de l'Université d'Uppsala ont observé l'activité physique totale et analysé les données médicales, de 39.805 personnes bien portantes âgées de 20 à 90 ans.

Au fil de l'étude, les volontaires ont informé les chercheurs de leurs habitudes quotidiennes relatives au tabagisme, à la prise de médicaments ou à la consommation d'alcool mais aussi à leur activité physique et à la sédentarité ou pas de leur emploi.

Le cœur a besoin de faire du sport pour être en forme

Les chercheurs ont constaté que plus la personne était active, plus son risque d'insuffisance cardiaque baissait et que l'exercice physique était bénéfique aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Les personnes qui faisaient plus de sport pendant leurs loisirs, au-delà d'une heure d'exercice modéré ou une demi-heure d'activité soutenue, voyaient leur risque d'insuffisance cardiaque baisser de 46%.

Pour les auteurs de l'étude, les activités sportives se classent en plusieurs catégories, la marche étant considérée comme un sport "peu soutenu", le jogging ou la natation étant "modérés" et les sports en compétition en-



trent dans la catégorie "sport soutenu".

"Vous n'avez pas besoin de courir un marathon pour profiter des bienfaits de votre activité physique, même une activité très peu soutenue peut produire des effets positifs", explique le professeur Kasper Andersen, co-

auteur à l'université d'Uppsala, en Suède. Rappelons que l'Organisation Mondiale de la Santé préconise de pratiquer au moins 60 minutes d'activité par jour pour les enfants de 5 à 17 ans et au moins 150 minutes d'exercice modéré par semaine pour les adultes.

Pourtant, d'après une récente étude de l'Organisation, les Européens sont trop sédentaires. Dans 23 pays où l'enquête a été réalisée, plus de 30% des sondés de 15 ans et plus ne font pas assez d'exercice physique.

Un nouveau traitement bientôt disponible



Un nouveau médicament, le LCZ696 a montré son efficacité dans le traitement de l'insuffisance cardiaque et dans la réduction de la mortalité liée à cette maladie.

Soigner l'insuffisance cardiaque avec le LCZ696, un nouveau médicament du laboratoire suisse Novartis permettrait de réduire les risques de mortalité de 20%, selon les résultats d'une étude présentée au Congrès de la société européenne de cardiologie. Publié dans la revue médicale *New England Journal of Medicine*, cet essai révèle aussi une réduction de 21% du nombre d'hospitalisations.

Les bienfaits du traitement ont été démontrés

Un essai clinique de phase III réalisé sur 8.442 patients dans 47 pays suivis durant 27 mois a prouvé l'efficacité du LCZ696 sur l'insuffisance cardiaque.

L'insuffisance cardiaque est définie par l'incapacité du myocarde (le muscle cardiaque) à assurer un débit cardiaque suffisant pour couvrir les besoins énergétiques de l'organisme.

Les résultats de cette étude ont montré que 21,8% des participants traités avec le LCZ696 sont morts

d'insuffisance cardiaque et 26,5% chez ceux soignés avec l'enalapril, ce qui représente un écart de 20%. De plus, ce nouveau médicament permet aussi de réduire de 21% le nombre d'hospitalisations pour insuffisance cardiaque.

«Un médicament doit aider les patients à se sentir mieux, à modifier le cours de la maladie et c'est exactement ce que fait le nouveau traitement LCZ696», explique Milton Packer, professeur à l'Université du sud du Texas à Dallas, l'un des principaux auteurs de l'étude. «Et, si ce médicament provoque chez quelques patients de l'hypotension, il crée en revanche beaucoup moins de problèmes rénaux».

«Malgré les traitements existants, le taux de mortalité de l'insuffisance cardiaque demeure élevé, avec jusqu'à 30% des patients décédant dans les cinq ans après le diagnostic», rappelle Novartis.

Au vu des résultats très satisfaisants de cette étude clinique, Novartis va déposer des demandes d'autorisation de mise sur le marché auprès de l'agence américaine des médicaments, la Food and Drug Administration (FDA), d'ici fin 2014 et auprès de l'EMA, l'agence européenne des médicaments début 2015.

Après une crise cardiaque, le sport intensif devient dangereux



Un exercice physique excessif après une crise cardiaque ne fait qu'augmenter les risques de mortalité. Le mieux est de ne pas dépasser les 48 km de course par semaine.

Un peu d'exercice pour se remettre en forme après une crise cardiaque, c'est bien. Trop, c'est dangereux ! C'est ce qu'affirment les chercheurs de l'hôpital de Hartford, aux États-Unis, dans la revue spécialisée Mayo Clinic Proceedings. En effet, d'après leurs recherches, courir plus de 48 km ou marcher plus que 74 km par semaine augmenterait les risques de mortalité cardio-vasculaire chez les survivants de crises cardiaques.

Ces résultats ne peuvent pas s'appliquer à la population générale, rappellent les auteurs de l'étude, car une activité physique régulière réduit les risques de mortalité chez les personnes souffrant de maladies cardiovasculaires, d'hypertension, de diabète de type 2 ou chez les victimes d'un accident vasculaire cérébral.

Ne pas dépasser les limites

D'après les scientifiques, le guide médical officiel aux États-Unis préconise environ 150 minutes d'exercice modéré par semaine ou 75 minutes d'exercice vigoureux. Après avoir analysé l'activité de 2 400 survivants à une crise cardiaque, les chercheurs affirment que dépasser les limites conseillées ne fait qu'augmenter les risques de mortalité.

Ces résultats suggèrent que les bienfaits de la course à pied ou de la marche n'augmentent pas indéfiniment et qu'au-delà d'un certain niveau, peut-être 48 kilomètres par semaine, il y a un accroissement important du risque», concluent-ils.

de l'Agence France

ARRÊT CARDIAQUE : UN LIEN AVEC LE TAUX DE TESTOSTÉRONE

Pour la première fois, des chercheurs ont trouvé un lien entre le taux de testostérone et le risque de d'arrêt cardio-circulatoire. Ce qui devrait influencer sur les actions de prévention des maladies cardiovasculaires.

Mesurer le taux d'hormones sexuelles (la testostérone et l'oestradiol) dans le sang des patients pourrait permettre d'identifier ceux qui sont à risque d'arrêt cardio-circulatoire, un trouble du rythme cardiaque fatal dans 95% des cas. Une nouvelle étude, publiée en ligne dans la revue spécialisée Heart Rhythm, montre que les hommes ayant eu un arrêt cardiaque soudain, avaient un taux de testostérone (l'hormone sexuelle masculine) beaucoup plus faible. En outre, un taux élevé d'oestradiol, l'hormone sexuelle féminine, a été associé à de plus grands risques de souffrir d'un arrêt cardiaque, chez les hommes comme chez les femmes.

Un moyen simple de découvrir les patients à risque

«Étant donné que l'arrêt cardio-respiratoire est le plupart du temps fatal, y compris en milieu hospitalier, nous sommes constamment à la recherche de moyens de prédire quels sont les patients les plus à risque» explique le Dr Smeeth Chugh, de l'Institut de cardiologie de l'Hôpital Cedars-Sinai, à Los Angeles (États-Unis). «L'objectif de cette étude était de faire la lumière sur les facteurs de risque, les déclencheurs et les anomalies gé-

nétiques associées à la mort subite d'origine cardiaque». Les chercheurs ont donc mesuré les taux sanguins d'hormones chez 149 patients ayant souffert d'un arrêt cardiaque soudain, en les comparant avec des taux d'hormones de 149 patients souffrant d'une maladie coronarienne, mais n'ayant pas eu d'arrêt cardiaque.

Les conclusions de leur étude sont les suivantes :

Les hommes ayant eu un arrêt cardiaque soudain avaient des niveaux de 4,4 nanogrammes par millilitre de testostérone, par rapport à 5,4 nanogrammes par millilitre pour les autres. Ils avaient également un taux de 68 picogrammes par millilitre d'oestradiol, comparativement à 22 picogrammes par millilitre pour les hommes n'ayant pas eu d'arrêt cardiaque. Quant aux femmes ayant souffert d'un arrêt cardiaque, elles avaient un taux relativement important d'oestradiol (5,4 picogrammes par millilitre), comparativement aux 36 picogrammes par millilitre pour le groupe de contrôle. Pour le Dr Smeeth Chugh, cette découverte devrait ouvrir la voie à un nouveau suivi des patients souffrant de maladies cardiovasculaires et permettre une nouvelle politique de prévention.



CRISE CARDIAQUE

Attention à l'antibiotique clarithromycine

Un antibiotique pourrait augmenter le risque de décès d'origine cardiaque, selon une nouvelle étude scientifique danoise.

La clarithromycine, un antibiotique largement prescrit pour soigner des infections bactériennes comme les angines, les bronchites et les ulcères gastriques, augmenterait le risque de décès d'origine cardiaque, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale British Medical Journal.

Les scientifiques danois ont analysé près de 5 millions de traitements antibiotiques administrés entre 1997 et 2011 à des adultes danois âgés de 40 à 74 ans. Soit 4,3 millions avec de la pénicilline V, 588 000 avec la roxithromycine et 160 000 avec la clarithromycine.

Pendant l'étude, 285 décès d'origine cardiaque ont été observés chez ces patients traités.

Les résultats de l'étude révèlent que la prise de clarithromycine était liée à un risque accru de décès de ce type de 76% par rapport à l'utilisation de la pénicilline V. En revanche, il n'existe plus à fin du traitement. «Même si le risque absolu est «très faible», le nombre total de décès d'origine



cardiaque potentiellement évitables n'est pas négligeable dans la mesure où la clarithromycine est l'un des antibiotiques les plus couramment utilisés dans de

nombreux pays», explique Henrik Strömström, statisticien du Département d'épidémiologie, du Statens Serum Institut, co-auteur de

l'étude. En revanche, les chercheurs n'ont constaté aucun risque supplémentaire de décès d'origine cardiaque avec un traitement à base de roxithromycine. «Les résultats de cette étude doivent être confirmés. Les patients traités par clarithromycine ne doivent absolument pas modifier leur prescription médicale sans l'avis de leur médecin», rappelle Henrik Strömström.

Des résultats contestés

Certains chercheurs se sont montrés très prudents quant à la lecture de ces résultats. «Dans la mesure où le taux de décès est très faible, je ne pense pas qu'il faille s'en inquiéter», a estimé Kevin McConway, un professeur de statistiques appliquées au journaliste de l'AFP.

«Les risques de la clarithromycine pour des patients présentant certains problèmes cardiaques étaient déjà connus», rappelle Mike Knapton, de la Fondation britannique du cœur.

S A H A R A O C C I D E N T A L

Le Front Polisario communique la composition de la délégation participante à la réunion de Genève

Le Bureau Permanent du Secrétariat National du Front Polisario a rendu publique la composition de la délégation participante à la réunion de Genève prévue début décembre prochain.

La délégation comprend les membres du secrétariat national du Front Polisario: Khatri Addouh, M'hamed Khaddad et Mme Fatma Elmehdi, respectivement, président du Conseil national, chef de la délégation, responsable du Comité des relations extérieures auprès du SN et la SG de l'Union nationale des femmes sahraouies, en sus de MM Sidi Mohamed Omar, représentant du Front Polisario auprès des Nations Unies et Mohamed Ali Zerouali, Conseiller auprès du Secrétariat du Front Polisario. Le Front Polisario avait affirmé à maintes reprises qu'il prendrait part aux prochaines négociations avec le Maroc, prévues début décembre à Genève, de «bonne foi» et avec la volonté de relancer le processus de règlement du conflit du Sahara occidental, sur la base du respect du droit international. Cette rencontre prévue à l'initiative de l'Envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Horst Köhler, devrait accélérer la reprise des négociations directes entre les deux parties au conflit, Front Polisario et Maroc, à travers la première réunion de Genève, prévue en décembre prochain, en vue d'évoquer les prochaines étapes du processus onusien. Dans ses invitations envoyées aux parties au conflit, l'envoyé personnel du SG de l'ONU a expliqué que le principal objectif de ces pourparlers était «d'évoquer les prochaines étapes à même de relancer le processus politique, outre l'évaluation des développements enregistrés depuis l'arrêt du processus de Manhasset en 2012».

Le Front Polisario réitère son engagement pour des négociations de bonne foi et sans conditions préalables

Le Bureau Permanent du Secrétariat National du Front Polisario a réitéré l'engagement de la partie sahraouie et sa volonté d'aller à la réunion de Genève de bonne foi et sans conditions préalables, afin de trouver une solution juste et durable devant permettre au peuple sahraoui de s'exprimer librement sur l'avenir du Sahara occidental.

Dans un communiqué sanctionnant une réunion du bureau permanent du SN du Front du Polisario, tenue lundi sous la présidence du président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, le front Polisario a souligné «l'importance de cette étape du processus de négociation entre les parties au conflit, le front Polisario et le Royaume du Maroc, qui se déroule sous les auspices de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, l'ex président allemand, Horst Koehler».

«Le Front Polisario a également formulé l'espoir de voir les efforts de la communauté internationale à cet égard couronnés de succès, en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance», a ajouté le communiqué.

L'engagement du Front Polisario intervient à quelques jours du départ de la délégation sahraouie aux négociations de Genève prévues début décembre, en réponse à l'invitation de M. Horst Koehler, aux parties au conflit, le Front Polisario et le Royaume du Maroc, en vue de trouver une solution garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. La délégation sahraouie comprend les membres du secrétariat national du Front Polisario: Khatri Addouh, respectivement, président du Conseil national, chef de la délégation, M'hamed



Khaddad, responsable du Comité des relations extérieures auprès du SN et Mme Fatma Elmehdi, la Secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sahraouies. En sus de MM Sidi Mohamed Omar, représentant du Front Polisario auprès des Nations Unies et Mohamed Ali Zerouali, Conseiller auprès du Secrétariat du Front Polisario.

Le Front Polisario avait affirmé à maintes reprises qu'il prendrait part aux prochaines négociations avec le Maroc, prévues début décembre à Genève, de «bonne foi» et avec la volonté de relancer le processus de règlement du conflit du Sahara occidental, sur la base du respect du droit

international. Dans ses invitations envoyées aux parties au conflit, l'envoyé personnel du SG de l'ONU a expliqué que le principal objectif de ces pourparlers était «d'évoquer les prochaines étapes à même de relancer le processus politique, outre l'évaluation des développements enregistrés depuis l'arrêt du processus de Manhasset en 2012».

Les invitations envoyées aux deux parties au conflit ainsi qu'aux deux pays observateurs, l'Algérie et la Mauritanie, viennent en application de la résolution 2414 du Conseil de sécurité qui a confirmé le soutien de cet organe onusien à la relance des négociations directes sans pré-conditions.

SELON LA FILLE DU PLUS ANCIEN PRISONNIER POLITIQUE SAHRAOUI AU MAROC, FATOU YAHIA MOHAMED EL-HAFEDH :

Les territoires occupés sahraouis sont une «grande prison»

Les territoires occupés sahraouis sont une «grande prison» dans laquelle les Sahraouis subissent quotidiennement la torture, la répression et de la souffrance, a affirmé lundi soir à Ivry-sur-Seine la fille du plus ancien prisonnier politique sahraoui au Maroc, Fatou Yahia Mohamed el-Hafedh.

«Nous sommes dans une grande prison dans les territoires occupés et nous souffrons tous les jours de l'occupation marocaine qui nous fait subir de la torture, de la répression et de l'injustice», a indiqué cette membre de la Ligue de protection des prisonniers politiques sahraouis au cours d'un débat sur le thème «Droits humains au Maroc, la défense des prisonniers politiques marocains et des prisonniers politiques sahraouis».

Cette jeune sahraouie, venue d'El-Ayoum (capitale sahraouie occupée), a évoqué au cours de la soirée-débat, organisée dans le cadre du Festival des solidarités Internationales, la situation des Sahraouis dans les territoires occupés qui subissent les «affaires» du colonialisme marocain, dont les forces de l'occupation s'abattent systématiquement et particulièrement sur les familles des prisonniers politiques sahraouis qui sont, selon elle, au nombre de 45.

«Les travailleurs sahraouis dans les territoires occupés qui manifestent pour le soutien des prisonniers politiques voient, sans aucune justification, leur salaire réduits», a-t-elle ajouté dans son témoignage.

Claude Mangin, épouse de Naâma Asfari, militant sahraoui détenu au Maroc du groupe de Gdeim Izik, a mis en exergue les conditions «inhumaines» que

connaissent les prisonniers sahraouis dans les geôles de la puissance occupante, citant le cas de son mari qui «ne reçoit aucun soin dont il a besoin».

«Les prisonniers politiques sahraouis sont détenus dans sept prisons éloignées entre elles qui sont très loin de leurs familles», a-t-elle rappelé, soulignant que les prisonniers sont traités comme des criminels.

La justice marocaine, un outil de propagande contre les Sahraouis

«La puissance occupante a mis sur pied une machine judiciaire qui broie les militants sahraouis des droits de l'Homme, malgré le fait qu'elle ait signé tous les accords et conventions internationaux», a ajouté cette militante française interdite par les autorités marocaines de rendre visite à son époux, se disant indignée de voir «l'incapacité» des autorités françaises face à l'application d'un droit international humanitaire.

De son côté, l'avocate des prisonniers politiques sahraouis, Ingrid Metton, expulsée du tribunal en plein procès, a indiqué que la justice au Maroc est un «outil» de propagande contre le peuple sahraoui qui revendique son droit à l'indépendance à travers un référendum d'autodétermination, un droit garanti par les résolutions des Nations unies.

Après avoir fait état des difficultés rencontrées lors de la défense des prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik, Ingrid Metton a affirmé qu'il existe au Maroc des violations «constantes» des droits de prisonniers sur lesquels «on n'applique aucune procédure judiciaire», avant de les juger. «Nous, avocats

français, avons subi lors du procès au Maroc ce que les Sahraouis subissent depuis plus de 40 ans», a-t-elle résumé, se disant «pessimiste» quant à la justice marocaine mais «optimiste» vis-à-vis de la justice internationale qui permettra, selon elle, à «faire avancer les choses».

Les prisonniers marocains du Rif, accusés de séparatistes, ont subi de la torture

L'intellectuel, artiste et cinéaste américain Jean Lamore est venu témoigner sur la décision récente et «injustifiée» du centre Georges-Pompidou de retirer d'une présentation un ouvrage collectif, dont il est co-auteur, «Necessita dei Volti» (L'urgence des visages).

Il a déploré, dans cette affaire, que l'Etat français et ses institutions cèdent à la pression du royaume du Maroc, relevant les relations «intimes» d'un grand nombre de responsables français avec le palais marocain.

Ce qui a laissé penser maître Ingrid Metton que les Marocains «détendraient des dossiers sur ces responsables français».

Dans cette soirée-débat, deux Marocains défenseurs des droits humains étaient présents pour apporter leurs témoignages sur la situation des droits de l'Homme au Maroc, notamment dans la région du Rif qui a connu une révolte populaire réprimée dans le sang et par l'emprisonnement «systématique» des révoltés.

Ayad Ahram, de l'Association de défense des droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM), créée en 1984 à l'initiative de démocrates marocains résidant à l'étran-

ger, a évoqué la machine répressive des autorités marocaines qui s'abat sur les Rifains et les citoyens d'autres régions exprimant, de manière pacifique, leurs revendications sociales ou socio-économiques. «Ces mouvements populaires revendiquent l'alimentation en eau, de l'emploi et de la considération.

La réponse des autorités se manifeste par les détentions, les intimidations, la répression et les procès sans entaches d'irrégularités», a-t-il témoigné, soulignant le caractère «pacifique» de ces mouvements.

L'autre défenseur des droits de l'Homme au Maroc, Boualem Azaoum du Comité de soutien du Rif, a indiqué que les révoltés du Rif sont accusés par la justice marocaine de «séparatistes», de «soutiens» au Front Polisario ou encore d'être «financés» par l'Algérie, notant que les tribunaux au Maroc «travaillent en permanence» depuis deux ans.

Avec ironie, il cite pour exemple, relevant de la «tragicomédie», une plainte déposée par 180 policiers contre 19 citoyens du Rif, une région qui a connu dans son histoire, a-t-il dit, «beaucoup de souffrances et de malheurs».

«Il n'y a pas de villes où des familles n'ont pas été touchées par la répression des autorités marocaines.

Les prisonniers, qui sont dans 11 prisons, ont subi de la torture et les peines sont distribuées en vrac avec comme accusations de séparatisme, intelligence avec des puissances étrangères», a-t-il précisé, indiquant qu'aujourd'hui, les Marocains «ne peuvent pas se balader à trois».

PALESTINE:

Un infirmier palestinien tué par des tirs israéliens à El-Khelil (Wafa)

Un infirmier palestinien a été tué lundi par des tirs de l'armée israélienne près de la localité de «Beit Ummar» au nord de la ville d'El-Khelil en Cisjordanie occupée, a rapporté hier l'agence de presse palestinienne Wafa.

«Des témoins ont assuré que l'infirmier a été surpris en voyant un groupe de soldats du personnel de l'administration civile israélienne et un bulldozer au niveau d'une route secondaire alors qu'il était au volant de sa voiture près de «Beit Ummar», perdant le contrôle de son véhicule.

Des soldats lui ont tiré dessus, et l'ont tué», a déclaré le coordinateur du Comité contre la colonisation et le mur au nord d'El-Khelil, Mohammad Awad, cité par Wafa.

Des sources du Croissant-rouge palestinien ont indiqué de leur côté, que les soldats israéliens «ont interdit aux équipes de secours de présenter les premiers soins au jeune blessé identifié comme Dawood Abu Yabis, 32 ans, et l'ont laissé saigner à mort». Les soldats «ont pris le corps du martyr et l'ont déplacé vers une destination inconnue», selon des témoins.

Abu Yabis était un infirmier dans la Société arabe de Beit-lehem pour la réhabilitation, selon l'agence.

Dans la même journée, un autre palestinien a été mortellement atteint par balles au cou et à la poitrine près d'Al-Aroub (sud de la Cisjordanie), par des tirs de soldats



israéliens, selon le Croissant-rouge palestinien. L'Assemblée générale de l'ONU a adopté, le 13 juin dernier, un projet de résolution condamnant l'occupant israélien pour la flambée de violences meurtrières à Gaza et en Cisjordanie occupée, appelant à l'adoption de mesures pour protéger les civils palestiniens.

La résolution déplore un usage "excessif, disproportionné et indiscriminé de la force par les forces israéliennes contre les civils palesti-

niens" et charge le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, de préparer des propositions en vue d'"un mécanisme de protection international" pour les Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie occupée.

Les propositions précitées pourraient aller de la mise en place d'une mission d'observation à une véritable force de maintien de la paix, chacune de ces options devant nécessairement être approuvée par le Conseil de sécurité de l'ONU.

FRANCE:

Le CFCM dépose plainte contre l'Etat français pour «dénier de justice»

Le Conseil français du culte musulman (CFCM) a déposé une plainte contre l'Etat français pour «dénier de justice» suite à la perte par la justice, il y a deux ans, d'une plainte contre une élue de Compiègne (Oise, Hauts-de-France), pour «provocation à la haine raciale», a-t-on appris hier d'un responsable. «Le Conseil français du culte musulman vient de saisir le tribunal de grande instance de Paris, par le truchement de l'avocate Khadidja Aoudia, et assigné au civil l'Etat pour déni de justice», a indiqué à l'APS Abdallah Zekri, délégué général du CFCM et président de l'Observatoire

national contre l'islamophobie. Le CFCM, rappelle-t-on, avait déposé une plainte le 3 août 2016 contre Arielle François, adjointe au maire de Compiègne (Oise, Hauts-de-France), pour «provocation à la haine raciale», suite à un tweet d'un moine bouddhiste anti-islam qu'elle a relayé dans lequel il traitait les musulmans de «chiens enragés».

Cette plainte n'a pas reçu de suite jusqu'à aujourd'hui et le CFCM a été informé, en juin dernier, par le parquet de Compiègne qu'elle a été «perdue pendant la vacance du parquet». Ce qui a poussé le délégué

général du conseil à saisir officiellement le ministre de la Justice, Nicole Belloubet, qui «n'a pas daigné répondre», d'après Abdallah Zekri.

Dans une correspondance, la procureure de la République, Virginie Girard, avait indiqué «qu'il n'a pas été retrouvé trace de la procédure visée en objet à mon parquet et que celle-ci, n'ayant pas été transmise à un service d'enquête, doit manifestement être considérée comme perdue», ajoutant que les faits objets de la plainte, «qualifiés de diffamation et provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale, et

d'apologie de crime de guerre, sont dès lors manifestement prescrits». Dans une lettre envoyée à la ministre de la Justice, Abdallah Zekri s'est dit «indigné», déplorant «le peu de considération» réservé à ce type de procédure. «Une manifestation explicite de la justice qui dénigre les actions menées par le CFCM.

Il sera forcé de constater que l'institution judiciaire est défaillante lorsque les victimes sont supposées ou avérées musulmanes (alors) qu'à l'inverse, lorsque les auteurs sont de confession musulmane, la réponse est toujours immédiate», a-t-il écrit.

CANADA:

Le Parlement vote une loi mettant fin à la grève des facteurs

Les services postaux devraient retourner à la normale d'ici demain Canada après l'adoption lundi par le Sénat d'un projet de loi pour mettre fin à la grève des facteurs, qui menace le commerce en ligne avant les fêtes de fin d'année. La chambre haute a voté lundi soir pour le texte soumis par le gouvernement libéral de Justin Trudeau (53 voix pour, 25 contre), après avoir planché tout au long du week-end sur cette mesure législative déjà adoptée vendredi soir par la Chambre des communes.

Une fois la sanction royale reçue -- une simple /187de procédure--, cette loi entrera en vigueur dans les 12 heures, soit mardi ou au plus tard mercredi. En pratique, cette loi met fin à la grève alternée des employés de la société parapublique Postes Canada, force leur retour au travail

après un mois de débrayages, et donne le mandat à un médiateur d'arbitrer le conflit social pour aider les deux parties à trouver un terrain d'entente. En cas d'échec de ce dernier, les termes de la nouvelle convention collective des postiers sera imposée par le gouvernement.

«La décision de voter pour une loi (spéciale) n'a pas été prise à la légère», a affirmé lundi le Premier ministre Justin Trudeau devant les députés fédéraux. «Pendant près d'un an, nous avons tout fait pour encourager les deux parties à négocier une entente et nous continuons d'encourager les deux parties à conclure». Sous la pression du secteur du commerce en ligne à l'approche des soldes du «Black Friday» et du «Cyber Monday», et à un mois de Noël, le gouvernement fédéral s'était résolu la semaine dernière à

présenter un projet de loi en urgence pour mettre fin au conflit.

Les postiers observent depuis le 22 octobre une «grève tournante» occasionnant une suspension temporaire des livraisons de courrier dans plusieurs grandes villes à la fois, et des milliers de colis attendent d'être triés et livrés à travers le pays. Face à ce blocage, la société parapublique canadienne avait demandé il y a une dizaine de jours à ses homologues étrangers de suspendre l'envoi de courrier vers le pays. Le syndicat des facteurs réclame notamment de nouvelles embauches afin de répondre à la hausse de 30% des livraisons de colis, liée à l'explosion du commerce en ligne, qui devrait d'ailleurs encore augmenter avec la légalisation du cannabis récréatif au Canada depuis le 17 octobre.

JAPON:

Okinawa organisera un référendum en février sur la construction d'une base américaine

Le gouverneur de l'archipel japonais d'Okinawa a annoncé hier la tenue d'un référendum en février 2019 sur la construction d'une nouvelle base militaire américaine, ont rapporté des médias locaux.

Le vote prévu le 24 février n'a qu'une valeur symbolique mais il vise à attirer l'attention sur cette décision conjointe de Tokyo et Washington, qui remonte à 1996 et consiste à transférer la base aérienne de Futenma vers une région moins peuplée de l'archipel.

De nombreux habitants réclament son départ pur et simple du territoire, sur fond de protestations contre une présence militaire américaine mal vécue.

Le gouverneur Denny Tamaki, élu fin septembre sur la promesse de combattre ce projet, espère faire entendre leur voix à travers ce référendum.

«C'est un vote significatif, il offre l'occasion aux habitants d'exprimer leurs souhaits et je vais encourager le plus grand nombre à participer à l'exercice», a déclaré M. Tamaki à la presse.

Un vote contre le transfert proposé accentuerait la pression sur le gouvernement central, qui s'est jusqu'ici montré inflexible.

Déterminé à parvenir à ses fins, le gouverneur, fils d'un Marine américain et de mère japonaise, s'était rendu aux Etats-Unis mi-novembre.

«Je ne sais pas à quel point le président Donald Trump connaît Okinawa, mais il est évident qu'il y a beaucoup de bases américaines sur l'île et que cette concentration est injuste», avait-il indiqué lors de sa visite à Washington. «C'est pourquoi nous demandons que certaines bases soient transférées d'Okinawa à d'autres pays, y compris aux Etats-Unis et en Australie», avait-il dit. «Le peuple d'Okinawa a le droit d'appeler à la réduction de son fardeau». Occupée par les Américains après la Deuxième Guerre mondiale et rétrocédée aux Japonais en 1972, l'île d'Okinawa, qui représente moins de 1% du territoire nippon mais est située à un emplacement stratégique, héberge environ la moitié des 47.000 soldats américains présents au Japon. Les habitants se plaignent de nuisances sonores, des risques d'accidents et y voient la porte ouverte à la criminalité, une crainte accentuée par des faits divers ces dernières années impliquant des soldats américains.

TANZANIE - PALESTINE:

La Tanzanie réaffirme son soutien à la cause palestinienne

Le ministre tanzanien des Affaires étrangères August Mahiga a réaffirmé «la ferme position» de son pays en faveur des droits du peuple palestinien qui rentrent dans le cadre des résolutions de la légitimité internationale, a rapporté hier l'agence de presse palestinienne Wafa.

M. Mahiga a appelé à la mise en œuvre de l'accord sur la santé, récemment signé entre la Palestine et la Tanzanie, ainsi que le renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays.

Le chef de la diplomatie tanzanienne, a loué les efforts de l'actuel ambassadeur de l'Etat de Palestine en Tanzanie, Abu Ali dans le suivi de la mise en œuvre des dispositions de l'accord sur la santé.

De son côté, l'ambassadeur Abu Ali, a exprimé sa gratitude au gouvernement et au peuple tanzaniens pour «leurs nobles positions» envers le peuple palestinien, ajoutant que l'actuelle direction palestinienne dirigée par le président Mahmoud Abbas «souhaitait renforcer» les domaines de coopération et les relations avec les dirigeants et le peuple tanzaniens.

EL BAYADH: Colloque national prochain sur les chansons «El Goul» et la danse de «Essaf»

La maison de la culture «Mohamed Belkheir» d'El Bayadh abritera, aujourd'hui et demain, les travaux d'un premier colloque national sur les chansons «El Goul» et la danse «Essaf», expressions artistiques connues dans le sud-ouest du pays, a annoncé lundi le président de cette rencontre, Mehdaoui Eddine.

Organisée par la maison de la culture en étroite collaboration avec le laboratoire de la langue arabe de l'Université de Tlemcen, cette rencontre mettra la lumière sur ce patrimoine artistique local interprété par les femmes et comportant plusieurs significations. La chanson «El Goul» est une expression littéraire populaire, à laquelle les chercheurs dans le domaine des études sociologiques, anthropologiques et psychologiques doivent accorder un intérêt particulier, à travers notamment la collecte, la codification et la recherche, a-t-on souligné. Plusieurs communications seront animées par des universitaires de Mostaganem, Saida, Tlemcen, El Bayadh et Béchar abordant, entre autres, le contact oral du point de vue sociologique et l'art du Goul à El Bayadh. Le programme comporte des spectacles folkloriques par la troupe de danse populaire «Ness El Maana» d'El Bayadh et la troupe «Essaf» relevant de l'office local du tourisme de Brizina.



MILA :

48 participants à la 7^{ème} édition du Salon national de la photographie

Quarante-huit (48) photographes, issus de 27 wilayas du pays, participent à la 7^{ème} édition du salon national de la photographie ouvert, mardi, à la maison de la culture M.Ebarek El Mili de la ville de Mila. Cette édition qui se poursuivra jusqu'à demain est placée sous le slogan "la paix", au cours de laquelle les participants ont essayé de traiter ce thème "conformément à leur point de vue", à travers les photographies présentées. Selon Abdelmadjid Guendouz, directeur de la maison de la culture, initiatrice de ce Salon, 48 photographes ont concouru pour décrocher trois prix en lice, à savoir celui de la "meilleure photographie" la "meilleure exposition"

et le "prix du jury", ajoutant que le jury est composé de professeurs spécialisés dans l'audiovisuel et la photographie. Les participants à cette édition ont souligné l'importance de leur présence dans ce Salon qui représente, selon Mohamed Khelifa, photographe venu de la wilaya de Tiaret, une "tradition" qui se concrétise progressivement à Mila, en plus de constituer une occasion de rencontrer chaque année des photographes et d'échanger les expériences. La première journée de cette manifestation a été marquée par la présentation d'une communication portant sur "la photographie et la créativité", animée par Ahmed Hamel, un spécialiste en au-

diovisuel de la wilaya d'Annaba. La manifestation sera clôturée par un concert en l'honneur des participants au Salon, animé par l'artiste Cherif Berour de la commune de Mechira (Mila). Des ateliers de photoshop encadrés par des spécialistes en la matière et l'artiste Mohamed Amine Ghassil de la wilaya de Tiaret, seront organisés pendant la deuxième journée au profit des participants et du public. Les résultats du concours seront annoncés durant la même journée de mercredi, dont la clôture sera également marquée par la présentation d'une pièce théâtrale intitulée "Tahsil Hassal" du théâtre régional d'El Bouaghi.

ITALIE Décès du cinéaste italien Bernardo Bertolucci à 77 ans



Le réalisateur italien Bernardo Bertolucci est décédé lundi à Rome à 77 ans, a annoncé son service de presse, sans préciser les causes de sa mort. «Bernardo Bertolucci nous a quittés aujourd'hui à 07h00 (06H00 GMT)», a précisé lundi la même source. Considéré comme l'un des derniers géants du cinéma, Bernardo Bertolucci avait remporté l'Oscar du meilleur réalisateur en 1988 pour «Le Dernier Empereur». Créateur fécond, dont la fresque «1900» a acquis le statut de monument classique dans son pays, Bertolucci est aussi le réalisateur du film «Le Dernier tango à Paris» en 1972 avec Marlon Brando comme acteur principal. Bertolucci a promené sa caméra à Paris, décor de l'un de ses derniers films, «The Dreamers» (2003), mais aussi en Chine avec «Le Dernier Empereur», en Afrique avec «Un Thé au Sahara» ou encore au Bhoutan avec «Little Buddha». Né le 16 mars 1941 à Parme, ville du nord de l'Italie où il situa «Prima della Rivoluzione» (1964, prix de la critique à Cannes), Bernardo Bertolucci a grandi dans un milieu aisé et intellectuel.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 05714708178

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 28/18

Un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé en vue de :

OPÉRATION : ÉTUDE, SUIVI, RÉALISATION ET ÉQUIPEMENT DE 3 CANTINES SCOLAIRES TYPE 200 R À TRAVERS LA WILAYA
PROJET : RÉALISATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE TYPE 200 R À L'ÉCOLE OMAR BELLILI À ARRIS

Les entreprises qualifiées dans le domaine en Travaux de bâtiment comme activité principale de catégorie deux (02) et plus intéressées, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics (DEP) de la wilaya de Batna Sis la nouvelle cité administrative de la verdure Batna. Tél 033 8138 11. Les soumissionnaires prépareront trois (03) enveloppes, la première enveloppe L1 est destinée à Dossier de candidature. La deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre technique. La troisième L3 enveloppe, destinée à l'offre Financière.

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée. Indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « technique » ou « financières » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°28/18 l'objet de l'appel d'offres »

OPÉRATION : ÉTUDE, SUIVI, RÉALISATION ET ÉQUIPEMENT DE 3 CANTINES SCOLAIRES TYPE 200 R À TRAVERS LA WILAYA
PROJET : RÉALISATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE TYPE 200 R À L'ÉCOLE OMAR BELLILI À ARRIS

L'enveloppe L sous pli cacheté sera adressée à Monsieur le directeur des Equipements Publics de la wilaya de Batna cité administrative la verdure Batna.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

- 01- Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles
- 02- La déclaration de candidature dûment remplie et signée par le soumissionnaire,
- 03- La déclaration de probité dûment remplie et signée par le soumissionnaire
- 04- Dossier fiscal et parafiscal (mise à jour extrait de rôle portant pas la mention «non inscrit au fichier national des fraudeurs », les mises à jour CNAS, CAS-NOS, CACOBATH)
- 05- Une copie du numéro d'identification fiscale (NIF)
- 06- Statut de l'entreprise
- 07- L'extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission pour la personne physique ou le directeur gérant lorsqu'il s'agit de société
- 08- Copie du Registre de commerce,
- 09- copie du Récépissé de dépôts des comptes sociaux exigible:
- 10- Les bilans de l'entreprise pour les 03 dernières années 2015-2016-2017 visés par les services des impôts)
- 11- Planning prévisionnel des travaux et délai d'exécution
- 12- Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution durant les 05 dernières années et délivré par le maître de l'ouvrage
- 13- Les photocopies des cartes grises + les assurances doivent être obligatoirement fournies pour le matériel roulant - Pour le matériel non roulant l'entreprise

doit présenter un PV d'huissier de justice de l'année en cours

14- Liste des moyens humains appuyés par les diplômes + affiliation CNAS (ou cours des six dernier mois)

CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE :

- 01- Une déclaration à souscrire.
- 02- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et accepté ».
- 03- Mémoire technique

CONTENU DE L'OFFRE FINANCIÈRE :

- 01- La lettre de soumission
- 02- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- 03- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres le 10^e jour à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP. L'ouverture des plis des offres **candidature, techniques et financières** se fera le jour même correspondant à la date de dépôt des offres, en séance publique à 10h00 ou siège de la DEP cité administrative la verdure Batna et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister.

- le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres avant **09h30**. Au cas où le jour de dépôt des offres coïnciderait avec une journée fériée ou de repos légal, il se fera le premier jour ouvrable qui suit à la même heure. Toute offre parvenue en retard ou non conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération, La durée de validité des offres est fixée à **100 jours**.

MASCARA: Ouverture du colloque international "L'Emir Abdelkader El Djazaïri entre les deux rives"

Les travaux du colloque international «L'Emir Abdelkader El Djazaïri entre les deux rives» ont débuté, hier, à l'université Mustapha-Stambouli de Mascara, en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.



Cette rencontre scientifique est organisée à l'occasion du 186ème anniversaire de l'allégeance de l'Emir Abdelkader pour mener la résistance contre la colonisation française. Quelque 36 universitaires et chercheurs nationaux et étrangers prennent part à ce colloque. Les participants étrangers viennent des Etats Unis d'Amérique, du Japon, de France, du Danemark, de Turquie, de Tunisie, de Mauritanie et de Libye.

Les conférenciers aborderont di-

vers aspects de la vie, du combat et l'œuvre pluridisciplinaire du fondateur de l'Etat Algérien moderne. Une délégation de la ville américaine «El Kader», jumelée avec la ville de Mascara est également présente à ce colloque.

La rencontre, organisée par l'Université de Mascara, devra aborder durant deux jours, cinq axes dédiés aux études consacrées à l'Emir Abdelkader dans les domaines de l'histoire, du soufisme, philosophique,

littéraire et militaire.

Cette rencontre vise à inventorier des études menées sur l'Emir Abdelkader dans diverses disciplines et domaines, la critique et l'évaluation des études et les bibliographies détaillées et spécialisées sur cette personnalité historique, ainsi que la création d'un réseau national et international de chercheurs sur l'Emir Abdelkader et la mise en place de nouveaux circuits de recherche sur sa personnalité.

M.Mihoubi: «L'Etat poursuit ses efforts pour récupérer des documents historiques faisant partie de la mémoire nationale»

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a souligné hier à Mascara que l'Etat poursuit ses efforts pour récupérer des documents historiques considérés comme «une partie de la mémoire nationale algérienne» pour les mettre à la disposition des chercheurs et des historiens. Intervenant à l'ouverture du colloque international «L'Emir Abdelkader El Djazaïri entre les deux rives» qu'abrite l'université de Mascara à l'occasion du 186ème anniversaire de l'allégeance du fondateur de l'Etat moderne algérien, M. Mihoubi a annoncé que l'Algérie participera mercredi à Paris, à une vente aux enchères pour acquérir des documents et des manuscrits concernant l'Emir Abdelkader. «Le ministère de la culture déploiera tous les efforts pour acquérir ces documents historiques car, constituant une partie de la mémoire nationale, afin de les mettre à la portée des chercheurs et des historiens pour les exploiter dans l'écriture de l'histoire nationale et mettre en exergue les valeurs et les idées défendues par l'Emir Abdelkader», a ajouté le ministre. Par ailleurs, il a annoncé la prochaine ré-

vision des conditions de production d'un film sur l'Emir Abdelkader, fondateur de l'Etat algérien moderne, après les difficultés rencontrées dans une première tentative dans ce sens menée par son département. «Cette œuvre sera réalisée car elle représente une attente et un rêve de tous les algériens», a-t-il précisé.

Par ailleurs, Azzedine Mihoubi a rendu hommage aux valeurs littéraires et historiques de l'Emir Abdelkader, une personnalité universelle et humaniste aux multiples dimensions militaire, soufi, guerrier, poète et fervent défenseur des droits de l'homme.

«Ce sont ces dimensions qui ont fait que la personnalité de l'Emir Abdelkader soit ancrée en tout un chacun», a-t-il estimé. Le ministre s'est également félicité de l'importance particulière qu'accorde le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la personnalité et au combat de l'Emir Abdelkader, en organisant des manifestations en son honneur et à sa mémoire dont la commémoration de son allégeance.

«Le soutien du Président de la République à l'adoption par l'ONU du principe



+Vivre ensemble dans la paix+ proposé par une association algérienne est une reconnaissance du Chef de l'Etat des valeurs pour lesquelles a combattu l'Emir Abdelkader dont la défense et la consécration de la paix, comme revendication des peuples harassés par les guerres et les conflits», a encore ajouté Azzedine Mihoubi.

Quelque 36 universitaires et chercheurs nationaux et étrangers, venus des Etats Unis d'Amérique, du Japon, de France, du Danemark, de Turquie, de Tunisie, de Mauritanie et de Libye, prennent part à ce colloque.

Les conférenciers aborderont divers aspects de la vie, du combat et l'œuvre pluridisciplinaire du fondateur de l'Etat Algérien moderne. Une délégation de la ville américaine «El

L'Emir Abdelkader, un précurseur du dialogue interreligieux

L'Emir Abdelkader est considéré comme le précurseur du dialogue interreligieux en intervenant pour sauver de mort des milliers de chrétiens en Syrie, a rappelé, hier à Mascara, John Kizer, historien et enseignant à l'Université de Philadelphie (Etats-Unis).

Dans une déclaration à l'APS en marge du colloque international «Emir Abdelkader, entre deux rives», organisé par l'université de Mascara, l'historien américain a estimé que le fondateur de l'Etat moderne algérien a été le précurseur du dialogue interreligieux et un véritable humaniste et défenseur des droits de l'homme, en intervenant pour sauver la vie de plus de 15,000 chrétiens vivant en Syrie.

«L'Emir Abdelkader est entré dans l'histoire universelle lorsqu'il a pris, avec ses fidèles compagnons, la défense des membres de la communauté chrétienne syrienne menacés les druzes», a estimé John Kizer, ajoutant que grâce à l'Emir Abdelkader un véritable bain de sang a été évité. «Il a été l'une des premières personnalités à évoquer la question des droits de l'homme. Il a toujours prôné la paix et

le dialogue entre musulmans et chrétiens comme le recommandent les préceptes de l'Islam et du Saint Coran», a-t-il relevé.

Pour cet historien américain, «L'Emir Abdelkader était une personnalité multidimensionnelle. Il avait un caractère très profond. Il était un homme de courage, de moral et de savoir. Son éducation stricte et rigoureuse, basée sur la religion musulmane lui a permis d'être l'Emir résistant et humain qu'il a toujours été».

«L'Emir a mené plusieurs combats contre l'occupant français, contre l'ignorance et contre l'intolérance. Il a été un homme de combat qui n'a jamais perdu de son humanité», a-t-il mis en exergue.

D'autre part, John Kizer a estimé qu'il est nécessaire de faire connaître aux Etats-Unis l'œuvre et le combat de l'Emir Abdelkader. «Très peu d'études et d'œuvres évoquant cette figure historique ont été faites en Amérique, bien qu'une ville américaine, El Kader, porte son nom en signe de reconnaissance à son action», a-t-il déploré, estimant que «des efforts restent à faire pour faire connaître cette personnalité».

L'opérette «Novembre Sidjil El khoulood» : fidélité envers les chouhada



L'opérette «Novembre Sidjil El khoulood», présentée dimanche soir à la salle de spectacles Ahmed-Bey de Constantine se veut un message de fidélité et reconnaissance aux sacrifices des chouhada de la révolution et de détermination à poursuivre la marche de l'édification entamée depuis l'indépendance. D'une durée d'une heure, le spectacle présenté en présence du ministre des Ressources en Eau, Hocine Necib dans le cadre de la commémoration du 64ème anniversaire de la révolution libératrice, met en lumière les sacrifices énormes

consentis par l'ensemble des catégories du peuple algérien durant son combat pour l'indépendance. Produite par l'Office national pour la culture et l'information (ONCI), l'œuvre est une mosaïque de musique, de chorégraphie, d'effets sonores et de lumières mise en scène par une centaine d'artistes. Réalisée par le jeune Moussa Nounne, l'œuvre suivie par un public nombreux de toutes les classes d'âge, évoque les principaux moments historiques de l'histoire de l'Algérie et la ferme détermination du peuple algérien dans la défense de son sol et de son identité face à l'occupa-

tion française jusqu'à la révolution de novembre. Le spectacle met en évidence le moment crucial de la mise en œuvre de la charte de réconciliation nationale et de la paix initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour tourner la page de la décennie noire qui avait ensanglanté le pays et ouvrir une autre page de paix, faite de stabilité et de reprise de l'édification et du développement. L'opérette «Novembre Sidjil El khoulood» a enchanté l'assistance qui n'a pas ménagé ses applaudissements et les you-you traduisant son attachement à la patrie.

UNIVERSITÉ

Plaidoyer pour une impérative coordination entre les compétences sportives et les acteurs du secteur des sciences modernes

Les intervenants au colloque international, abrité lundi, par l'université M'Hamed Bougara de Bumerdes, se sont accordés sur l'impératif d'une coordination entre les compétences sportives et les différents acteurs du secteur avec les sciences sportives modernes, en vue de consacrer l'excellence escomptée au double plan national et mondial.

Une majorité des experts intervenus durant ce 1er Colloque international sur les «sciences du sport au service de l'excellence» a plaidé pour la promotion de la pratique physique (sportive) en Algérie, en mettant à profit les sciences modernes dédiées au sport dans le développement des compétences sportives.

Dans sa communication intitulée «sciences et techniques des activités physiques et sportives, entre présent et avenir», Benaki Muhend Akli de l'université d'Alger, a appelé à une révision de la relation entre les sports (toutes disciplines confondues) et les sciences modernes, à travers des plans d'action dédiés pour ce faire, en partenariat avec les instituts et académies du domaine.

Quant au chercheur Adel Achour de l'université de Laghouat, il a estimé dans son intervention sur le thème de l'excellence sportive à la lumière de la gestion de la qualité globale, que le rendement des institutions sportives est tributaire de la qualité de préparation professionnelle, scientifique et technique des acteurs concernés.

Il a déploré le fait que les institutions sportives algériennes, ne tirent pas profit des recherches mondiales ayant adopté la gestion de la qualité globale.

Un autre chercheur de l'université de Bumerdes, Isam Samir, a cité l'absence et la négligence du contrôle médical au sein des clubs sportifs nationaux, pour manque de moyens humains et matériels, comme étant «une contrainte à la durabilité de la pratique sportive de leurs adhérents (clubs)».

«Les blessures chez les sportifs (en judo notamment) figurent parmi les problèmes les plus fréquents rencontrés, en Algérie», a souligné, à ce propos, Amrouche Mustapha (université d'Alger), dans sa communication sur «les blessures sportives et leurs causes».

Selon le président du colloque, Ould Hamou Mustapha, la rencontre est un cadre propice pour réunir des chercheurs de différents pays, dont l'Algérie, en vue d'apporter leurs contributions et présenter les résultats de leurs recherches liées aux moyens de promotion de la pratique sportive au rangs de l'excellence.

«Les sciences biomédicales au service de l'excellence sportive», «la physiologie et la biomécanique au service de l'excellence sportive», «les sciences de l'éducation au service de l'excellence sportive», et «les médias au service de l'excellence sportive», figurent parmi les thèmes principaux attendus au débat durant cette rencontre de deux jours. Des chercheurs et étudiants et autres professionnels du secteur sportif (entraîneurs, journalistes) prennent part à cet événement scientifique, organisé par le département des sciences et techniques des activités physiques et sportives et la Faculté des sciences de l'université de Bumerdes, en collaboration avec le laboratoire des sciences modernes des activités physiques et sportives de l'université de Bouira, et le laboratoire de la question de l'éducation en Algérie à l'ombre des défis et des enjeux actuels de l'université de Biskra.

APS

ORAN:

Lancement du projet d'un centre de préparation sportif à Cap Blanc

La direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Oran vient de lancer un projet de réalisation d'un centre de préparation sportif, à Cap Blanc, dans la commune d'Aïn El Kerma (daïra Boutelelis) pour un montant global de 490 millions DA.

Bâti au départ en guise de camp de jeunes, le site s'étendant sur une surface de 15.000 mètres carrés, répond parfaitement aux normes de la préparation des clubs professionnels, d'où l'idée, qui a vite germé chez les concernés, consistant à le reconverter en centre de préparation sportif, à indiqué à l'APS, le premier responsable de la DJS, Badreddine Gharbi.

«Tout le monde à Oran s'accorde à dire que l'outil de travail manque sensiblement pour les sportifs, qui se trouvent dans l'obligation d'effectuer souvent des stages à l'étranger, alors qu'un site comme celui de Cap Blanc garantit toutes les conditions pour une préparation idéale, notamment durant l'intersaison», a expliqué M.Gharbi. Les lieux offrent d'ailleurs l'avantage de garantir une

préparation physique adéquate car situés sur une altitude appréciable.

Le site est également implanté à quelques centaines de mètres de la plage et aussi de la forêt de Madagh, un véritable lieu de détente pour les familles et où les sportifs peuvent effectuer des séances d'oxygénation au cours de leurs stages.

«Tous ces avantages nous ont conduit, après l'achèvement des travaux du camp de jeunes, à réfléchir sur la transformation du site en un centre de préparation, une idée qui a vite été adoptée par les autorités locales», a encore fait savoir le DJS.

Doté d'un hôtel de 120 lits en plus de cinq chambres VIP d'une capacité d'accueil global de 30 lits, le problème d'hébergement dans ce site ne se pose nullement.

Il peut même accueillir jusqu'à trois équipes en même temps, selon toujours le même responsable, indiquant au passage que le lancement des travaux des autres équipements du centre dépend de la disponibilité des moyens financiers. Déjà, la première pierre de la construction d'une piscine semi-olympique au sein du centre a été posée, jeudi passé par le wali d'Oran.

Quelque 200 millions DA ont été réservés pour la réalisation de cette installation, en attendant le lancement des travaux de construction d'une salle omnisports et d'un terrain d'entraînement avec éclairage nocturne, ainsi qu'une salle de soins, pour lesquels des enveloppes de l'ordre de 150 millions, 100 millions et 40 millions DA respectivement devraient



être débloquées prochainement sur budget de wilaya, précise-t-on de même source. «Le projet, une fois réalisé, sera d'un grand apport pour les clubs sportifs de l'Ouest du pays ainsi que d'autres régions surtout grâce à son emplacement qui n'a rien à envier aux autres sites sportifs des pays voisins où se rendent annuellement nos équipes sportives pour s'y préparer contre des sommes colossales en devises», s'est encore réjoui M.Gharbi.

MONDIAUX-2018 (BASSIN 25 M) :

4 nageurs algériens qualifiés pour le rendez-vous de Hangzhou

Quatre nageurs algériens, dont le champion Oussama Sahnoune, prendront part à la 14^e édition des Mondiaux de natation (petit bassin, 25m) prévue du 11 au 16 décembre à Hangzhou (Chine), a appris l'APS de la Direction technique nationale de la Fédération algérienne de natation (FAN).

Durant la période réservée à la réalisation des minima de participation, laquelle a expiré le 22 novembre, la natation algérienne a réussi à obtenir quatre billets pour le rendez-vous de Hangzhou, grâce à Oussama Sahnoune (50 m et 100 m nage libre, 50 m et 100 m papillon), Jaouad Syoud (200 m 4 nages), Souad Cherouati (400 m et 800 m nage libre) et Rania Nefsi (100 m et 400 m 4 nages).

«La période fixée à la réalisation des minima, ouverte depuis 16 mois, s'est clôturée jeudi dernier. L'Algérie y a décroché cinq places par le biais de Sahnoune, Syoud, Cherouati, Nefsi et Ramzi Chouchar. Mais ce dernier va manquer le rendez-vous mondial, car il s'apprête à aller résider et s'entraîner en France et il prépare pour cela les papiers ad-

ministratifs. Toutefois, une participation avec quatre nageurs constitue, en elle-même, une bonne performance pour la natation algérienne», a indiqué le Directeur technique national, Abdelkader Kaouah. S'agissant de la préparation de ces nageurs, détenteurs de bourses octroyées aux athlètes d'élite par le ministère de la Jeunesse et des Sports, Kaouah a fait savoir que chacun de ces quatre nageurs suit son programme à l'étranger au niveau du pôle d'entraînement auquel il appartient.

Oussama Sahnoune (26 ans) nage au CN Marseille (France), Jaouad Syoud (19 ans) au CN Chalons (France), Rania Nefsi (22 ans) à l'Elite de Longueuil (Canada) et Souad Cherouati (29 ans) au Club Natation Lisbonne (Portugal).

«Il faut éviter de les perturber dans leur préparation, sachant qu'ils suivent un programme d'entraînement élaboré en collaboration avec la Direction technique nationale», a ajouté le même responsable. La sélection algérienne avait l'occasion d'assurer une présence plus étoffée aux Mondiaux-2018. «Nous avons établi une liste de 11 nageurs,

les plus proches des minima, tels le quatuor de l'USM Alger : Anis Djaballah, Riyadh Bouhamidi, Loumis Khendriche et Moncef Balamane. Ce dernier a raté sa qualification de 3 centièmes de seconde dans l'épreuve du 50 m brasse. Ces athlètes sont jeunes, ils pourront à l'avenir se qualifier aux Mondiaux», a fait remarquer le Directeur technique national.

Evocant la prestation d'Oussama Sahnoune au récent Championnat de France à Montpellier (15-18 novembre), Kaouah a indiqué que le natif de Constantine est actuellement le chef de file de la natation algérienne, d'autant plus qu'il a réalisé à trois reprises les minima «A» de participation aux Mondiaux.

«Oussama a eu un excellent rendement au Championnat de France où il a remporté une médaille d'or au 100 m nage libre et une en bronze au 50 m nage libre. Il aurait même pu obtenir de meilleures chronos. Mais ceci reste une simple étape dans le programme de préparation en vue des Mondiaux-2018», a-t-il conclu.

TAEKWONDO

Mise sur pied d'une commission nationale pour le développement du taekwondo féminin en Algérie

Une commission nationale chargée du développement de la pratique du taekwondo chez la gent féminine, a été mise sur pied par la Fédération algérienne de la discipline (ATF), à l'issue d'une rencontre à laquelle étaient présentes des représentantes de 16 ligues de wilaya, a-t-on appris hier de l'instance fédérale.

«Afin de donner une impulsion à la pratique du taekwondo féminin au niveau national, nous nous sommes réunis en présence de 16 représentantes de ligues de wilaya et avons créé une commission nationale chargée de réaliser cet objectif», a in-

diqué à l'APS le secrétaire-général de la Fédération algérienne de taekwondo, Samir Maïana. Lors des travaux de cette réunion, dirigés par la chargée du dossier Développement du taekwondo féminin au sein de la Fédération, Affaf Kessoul, il a été décidé également la mise sur pied, au niveau des wilayas, de commissions chargées de mettre en oeuvre cette stratégie au niveau des clubs.

Cette démarche sera suivie par d'autres actions pour promouvoir cette discipline, à savoir conclure des conventions avec divers secteurs de l'éducation, a ajouté le SG de l'ATF. En vue d'élargir la pra-

tique du taekwondo féminin au niveau national, l'instance fédérale algérienne entend conclure des conventions avec les ligues de wilaya dépendant des Fédérations algériennes du sport scolaire et universitaire, et avec l'Association nationale pour la promotion et le développement du sport féminin (ANPDSF).

Les participants à cette réunion ont, en outre, mis l'accent sur la nécessité de «fournir le matériel pédagogique indispensable à la pratique sportive féminine», a fait savoir le responsable de la Fédération. «La mise sur pied de la commission na-

tionale pour le développement du taekwondo féminin vient en application d'une instruction du ministère de la Jeunesse et des Sports qui a appelé la Fédération à mettre en oeuvre cette stratégie.

Cette mission a été confiée à Affaf Kessoul qui est également membre au sein de la Confédération africaine de taekwondo, chargée du développement de la pratique de cette discipline chez la gent féminine», a souligné Samir Maïana. Par ailleurs, il a été décidé, au cours de la même réunion, d'organiser le Festival national de taekwondo féminin au mois de mars prochain.

TENNIS / TOURNOI MEKNÈS-ISMAÏLIA : Les Algériennes Bekrar, Boukholda et Mebarki directement dans le tableau final

Les joueuses de tennis algériennes Inès Bekrar, Houria Boukholda et Bouchra Rehab Mebarki ont directement intégré le tableau final du tournoi international « juniors » Meknes-Ismaïlia qui se déroule du 27 novembre au 1er décembre au Maroc, suivant le programme de compétition dévoilé hier par les organisateurs.

Boukholda et Mebarki débute-
ront contre des adversaires maro-
cains, respectivement Yasmine
Kebbaj et Salma Loudili, au moment
où leur compatriote Inès Bekrar,
classée tête de série N6 de cette
compétition, n'est pas encore fixée
sur son adversaire.

De Grade 5, la compétition qui
se déroule sur les courts en terre
battue du Tennis Club de Meknès
a drainé la participation de certaines
joueuses relativement bien classées
sur le plan mondial, notamment,
la Marocaine Sara Akid (264e) et la
Nigériane Barakat Oyinlomo Qua-
dré (363e).

Chez les garçons, l'Algérie n'a
engagé qu'un seul représentant, en
l'occurrence Mohamed Forkane
Lebdi, qui fut éliminé lundi, au
deuxième tour qualificatif. Le jeune
algérien avait commencé par passer
l'écueil du Croate Fran Mitrovic (7-
5, 7-5), avant d'échouer au tour sui-
vant, contre le Français Etienne
Marty (6-0, 6-0).



TAEKWONDO : Le tournoi qualificatif aux JO-2020 aura lieu au Maroc

Le bureau exécutif de l'Union
africaine de taekwondo a confié
au Maroc l'organisation des éli-
minatoires africaines qualifi-
catives aux Jeux Olympiques 2020

à Tokyo (Japon), indique lundi
un communiqué de la Fédéra-
tion marocaine de taekwondo.

Aux côtés du Maroc, qui aura
le privilège d'organiser ces éli-

minatoires pour la deuxième
fois consécutive après 2018,
l'Égypte, la Côte d'Ivoire et la
Libye avaient également déposé
leurs candidatures, a fait savoir

la même source. Les élimina-
toires se dérouleront durant les
trois premiers mois de 2020,
ajoute le communiqué de la
FRMT.

BATNA : Plus de 120 athlètes au championnat national militaire du parcours du combattant (Batna)

Au total, 128 athlètes ont pris part,
lundi, au championnat national
militaire du parcours du combattant,
organisé au siège de la 1ère division
blindée de Barika (Batna), relevant de la
5ème région militaire (RM).

Les participants, composés de 16
équipes représentant les 6 régions mi-
litaires, en plus du commandement de
la gendarmerie nationale et des forces
marines, ont parcouru les 12 km de la

course par un temps froid, mais dans
de bonnes conditions d'organisation.

La cérémonie d'ouverture de la sa-
ison 2018/2019 de ce championnat a été
présidée par le commandant de la 1ère
division blindée de Barika, le général
Slimane Kouider qui a affirmé à l'oc-
casion le grand intérêt accordé par
l'état-major de l'armée nationale po-
pulaire au sport militaire, important
pour la préparation des soldats.

Résultats du championnat :

Classement individuel :

- 1- Sergent Rihhi Boulououar (commandement gen-
darmérie nationale)
- 2- Caporal-chef Kaïci Hamza (8ème division blind-
ée, 2ème RM)
- 3- Sergent Lecheheb Hamza (commandement de
la garde républicaine)

Classement par équipes :

La première place est revenue à la 2ème région
militaire.

HAND / COUPE ARABE (DAMES-MESSIEURS): Cinq clubs ont confirmé leur participation (UAHB)

Cinq clubs dont la JSE
Skikda ont confirmé pour l'in-
stant leur participation à la
Coupe arabe des clubs de hand-
ball (messieurs et dames), pré-
vue du 19 au 29 décembre à
Sfax (Tunisie), a indiqué
l'Union arabe de la discipline

(UAHB) sur son compte twitter.
Pour la 34e édition de la Coupe
arabe des clubs messieurs, ou-
tre le représentant algérien la
JSES, la compétition verra la
participation de l'ES Tunis
(Tunisie), d'Al-Arabi (Qatar) et
d'Al-Khaleedj (Arabie saoudite).

Quant à la 3e édition de la
Coupe arabe des clubs dames,
seul le Club Africain (Tunisie)
a confirmé sa participation au
tournoi, alors que l'instance
arabe a fixé au 3 décembre pro-
chain le dernier délai aux
équipes pour confirmer leur

présence. D'autres équipes de-
vraient confirmer incessam-
ment leur participation à cette
compétition à l'instar de Police
(Irak), d'Al-Salimya et Al-Arabi
(Koweït), Al-Ahly (Égypte) et
Al-Itihad (Libye).

TAEKWONDO : Le tournoi qualificatif aux JO-2020 aura lieu au Maroc

Le bureau exécutif de l'Union africaine
de taekwondo a confié au Maroc l'organi-
sation des éliminatoires africaines qualifi-
catives aux Jeux Olympiques 2020 à Tokyo
(Japon), indique lundi un communiqué
de la Fédération marocaine de taekwondo.
Aux côtés du Maroc, qui aura le privilège
d'organiser ces éliminatoires pour la
deuxième fois consécutive après 2018, l'É-
gypte, la Côte d'Ivoire et la Libye avaient
également déposé leurs candidatures, a
fait savoir la même source. Les éliminatoires
se dérouleront durant les trois premiers
mois de 2020, ajoute le communiqué de la
FRMT.



CYCLISME/GIRO- 2019 : Le Français Romain Bardet déclare forfait

Le Français Romain Bardet ac-
cordera la priorité au Tour de
France en 2019 et fera l'impasse
sur le Giro qu'il avait envisagé
dans un premier temps de cou-
rir, a indiqué mardi l'équipe
AG2R La Mondiale.

«C'est un choix mûrement ré-
fléchi avec les entraîneurs et
Romain lui-même», a déclaré
Vincent Lavenu, directeur de
l'équipe française. «Le par-
cours du Tour est adapté à ses
qualités plus que celui du
Giro», a ajouté Vincent Lavenu.
Romain Bardet, qui n'a encore
jamais couru le Giro, est monté
deux fois sur le podium du
Tour de France (2e en 2016, 3e
en 2017).

CHAMPIONNAT MILITAIRE INTER- ÉCOLES DU PARCOURS DU COMBATTANT À BISKRA :

Domination des éléments de l'école supérieure des troupes spéciales de Biskra

Les éléments de l'École supé-
rieure des troupes spéciales
(ESTS) de Biskra, relevant de la
4ème région militaire (RM),
ont dominé, au classement in-
dividuel et par équipes, le
championnat militaire inter-
écoles du parcours du combat-
tant, organisé lundi à Biskra.
Le sergent-chef contractuel,
Mohamed Dehlassa, le sergent
contractuel Djamel Saouli et le
sergent-chef Laïd Belarbi, tous
issus de l'ESTS, ont remporté
respectivement la première,
seconde et troisième place au
classement individuel. La pre-
mière place par équipes est re-
venue à l'ESTS tandis que la se-
conde a été remportée par
l'École d'application de la dé-
fense contre-avions de La-
ghouat (2ème RM) et la troi-
sième à l'École supérieure de
l'infanterie de Cherrhell (1ère
RM).

Le commandant de l'ESTS, le
général-major Abed Litim, qui
a présidé la clôture du cham-
pionnat au nom du comman-
dant de la 4ème RM, a souligné
le haut niveau de compétition
entre les équipes participantes
et les bons résultats traduisant
le travail de préparation sé-
rieux des athlètes. A noter que
99 athlètes représentants 13
écoles militaires des diverses
régions militaires ont participé
à ce championnat.

JOURNÉE DE SENSIBILISATION CONTRE LA VIOLENCE DANS LES STADES :

Application des recommandations des assises sur le renouveau du football

Les intervenants lors de la journée de sensibilisation contre la violence dans les stades, qui s'est déroulée lundi à Tipasa, ont appelé à la mise en œuvre des recommandations émises lors des assises sur le renouveau du football algérien organisées en décembre 2017, pour venir à bout de ce phénomène qui prend de l'ampleur dans nos enceintes sportives.

Les participants à cette journée ont également insisté sur le rôle des médias nationaux, en les exhortant à éviter de publier de déclarations incendiaires qui incitent les supporters à la violence.

L'ancien journaliste de la Télévision nationale, Mourad Boutadjine, a déploré l'éloignement des acteurs du football de l'application des orientations émises lors des assises du renouveau du football algérien, soulignant que les commissions de suivi «activent de façon provisoire et dans un cadre inadéquat».

«Nous avons œuvré en vain pour la mise en place du comité des supporters dans un cadre juridique», a-t-il ajouté.

La même idée a été abordée par le président du MC El Eulma (Ligue deux) et membre du bureau exécutif de la Ligue professionnelle, Herrada Arras, qui a mis l'accent sur la nécessité d'appliquer les orientations des assises sur le renouveau du football algérien.

«Il y a des propositions très importantes qui sont sorties des assises sur le renouveau du football algérien, comme la création d'une fédération des comités de supporters pour l'encadrement de ces derniers afin d'éviter la violence dans les stades», a-t-il fait rappeler.

De son côté, le président de la commission fédérale d'arbitrage, Mohamed Ghouti, a estimé que les erreurs d'arbitrages n'expliquent pas à elles seules les actes de violence dans les stades, appelant les présidents de clubs à éviter les déclarations incendiaires qui poussent les supporters à la violence. «La qualité des stades algériens et leur manque de moyens poussent également les supporters à bout», a-t-il regretté. Pour sa part, le représentant de la protection civile a appelé à un travail préventif pré-rencontre à travers la surveillance des stades, le nombre de supporters attendus et leur sécurité, leur disposition dans l'enceinte sportive, afin de faciliter la mission de toutes les parties.

Les organisateurs de cette journée de sensibilisation ont convenu de la création d'une caravane qui visitera les lycées pour des rencontres entre supporters avant les matchs afin de les sensibiliser sur les dangers de la violence dans les stades.

Cette manifestation a enregistré la présence de plusieurs élus locaux et d'anciens joueurs issus de la wilaya de Tipasa à l'image de Ishak Ali Moussa et Rachid Hamada.

LIGUE 1 DE FOOTBALL / SANCTIONS :

Un match à huis clos pour le MO Béjaïa

Le MO Béjaïa (Ligue 1 de football) a écopé d'un match à huis clos pour «utilisation de fumigènes - 3e infraction», lors de la réception de l'ES Sétif (1-0) dans le cadre de la 15e journée du championnat, a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Le club béjaïoui devra s'acquitter également d'une amende de 200.000 dinars, plus 100.000 dinars pour «mauvais comportement des ramasseurs de balles». De son côté, l'ESS s'est vu infliger une amende de 200.000 dinars pour «utilisation de fumigènes sur le terrain - 2e infraction».

Le manager général du MC Oran Zoubir Ouasti est invité à la prochaine séance de la commission de discipline prévue lundi 3 décembre pour être auditionné suite à ses déclarations aux médias à l'issue du match NA Hussein-Dey - MC Oran (1-0).

Enfin, la JS Kabylie et le CS Constantine ont écopé chacun d'une amende de 50.000 dinars pour «arrivée tardive». Le club kabyle s'est vu également infliger une amende de 50.000 dinars pour «mauvaise organisation : état des filets côté nord du stade».

APS

COUPE ARABE (1/8 DE FINALE RETOUR)

MCA - AL-NASR :

Le «Doyen» à 90 minutes des quarts

Le MC Alger, l'un des trois représentants algériens en Coupe arabe des clubs champions de football, tentera de composer son billet pour les quarts de finale en affrontant les Saoudiens d'Al-Nasr, aujourd'hui en 1/8 de finale (retour) de la compétition.

Vainqueur lors de la première manche disputée le 7 novembre à Ryadh (1-0) grâce à une réalisation signée Walid Derrardja, le MCA va faire face à une équipe saoudienne qui a effectué le déplacement à Alger avec la ferme intention de renverser la vapeur.

En dépit de l'avantage pris à aller, le MCA est appelé à rester vigilant, d'autant que ses dernières prestations en championnat ne plaident pas en sa faveur. En effet, le Mouloudia s'est fait rejoindre au score lors des deux derniers matchs de la phase aller en déplacement face au MO Béjaïa et à l'AS Ain M'lila (1-1), perdant même à domicile devant l'USM Bel-Abbès (1-0). «Al-Nasr reste une bonne équipe. Il faut qu'on oublie ce match aller et jouer avec la même détermination et volonté pour assurer la qualification. On n'a pas droit à l'erreur et si on veut aller au stage hivernal avec un bon moral, il faut se qualifier. On sait ce qui nous attend mercredi. Al-Nasr n'a rien à perdre, il va tout faire pour rectifier le tir, mais une chose est



sûre, on ne va pas leur donner cette occasion, car on est bien armés pour cette bataille.

On promet de la joie et du plaisir à nos supporters», a dit le défenseur central Zidane Mebarakou. Côté effectif, le MCA se présentera amoindri par l'absence du défenseur Ayoub Azzi et du milieu de terrain malgache Ibrahim Amada, blessés, alors que l'attaquant Hicham Nekkache, aux soins, reste incertain. De son côté, la formation d'Al-Nasr est arrivée lundi à Alger sans

son attaquant vedette marocain Noureddine Amrabat (ex-Malaga / Espagne), blessé aux adducteurs.

Al-Nasr, dont l'entraîneur uruguayen José-Daniel Carreno a été limogé à l'issue de la défaite du match aller, sera dirigé sur le banc par le directeur technique des jeunes catégories Hilder Christofao qui assure l'intérim. Un changement qui s'est avéré bénéfique pour le club victorieux qui reste sur deux victoires de rang en championnat : en dépla-

cement face à Al-Ittifaq (2-1) et à domicile devant Al-Shabab (1-0). L'ES Sétif avait ouvert le bal pour les clubs algériens dans ces 1/8 de finale en s'inclinant à domicile face aux Saoudiens du Ahly (0-1), alors que l'USM Alger a chuté lourdement à Omdurman face aux Soudanais d'Al-Merrikh (4-1). La finale de la compétition se déroulera en avril prochain à Al-Aïn (Emirats arabes unis) et le vainqueur empochera une prime conséquente de 6 millions de dollars.

LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE) JS SAOURA-SC GAGNOA :

Tous les moyens mobilisés pour la victoire

Tous les moyens ont été mobilisés par la direction de la JS Saoura pour permettre à l'équipe d'être à la hauteur et de battre le SC Gagnoa (Côte d'Ivoire), hier à Béchar dans le cadre du tour préliminaire aller de la Ligue des champions d'Afrique de football, a indiqué son président.

«La direction, qui a placé cette rencontre sous le signe de la victoire

pour faire le déplacement de la manche retour dans les meilleures conditions possibles, a mis à la disposition de son équipe et du staff technique l'ensemble des moyens logistiques pour être à la hauteur des attentes des supporters», a indiqué à l'APS Mamoun Hamlili, président du conseil d'administration de la JSS. L'équipe ivoirienne, qui

est arrivée dimanche dans la soirée à Béchar avec une délégation d'une trentaine de personnes, dont 26 joueurs, effectuera lundi en fin d'après-midi sous la conduite de son entraîneur Oussou Lumor Koffi, son unique séance d'entraînement au stade 20-Août-1955 qui abritera la rencontre le lendemain à partir de 17h45.

LIGUE 2 / ASM ORAN :

Les autorités locales interpellées pour "stopper l'hémorragie"

Le directeur de la jeunesse et des sports d'Oran a été, de nouveau, interpellé par des représentants des supporters de l'ASM Oran au sujet de la situation critique que connaît ce club de Ligue 2 de football, a-t-on appris des initiateurs de cette action.

Dans ce sens, le premier responsable de la DJS a rencontré, lundi, des représentants de supporters de la formation de «M'dina J'dida».

Selon la même source, Badreddine Gharbi s'est engagé à soumettre au wali d'Oran le dossier de l'ASMO, «afin de stopper l'hémorragie touchant

cette formation depuis quelques saisons».

L'ASMO, qui ambitionnait de jouer la carte de l'accession cet exercice, se retrouve, avant une journée de la fin de la phase aller, en train de lutter pour son maintien dans le deuxième palier.

Déjà, des mouvements de protestation ont été enclenchés par les supporters, la saison passée, revendiquant le départ de l'actuelle direction du club.

Les contestataires avaient même organisé des sit-in devant le siège de la DJS, interpellant son premier responsable pour intervenir.

Pour cette saison, le fossé entre l'équipe et sa galerie s'est élargi davantage, au point où les rencontres à domicile des «Vert et Blanc» se déroulent devant des tribunes quasiment vides après que les supporters aient opté pour le boycott.

L'ASMO, dont la dernière victoire en championnat remonte à la 8e journée, vient de valider son billet pour les 32èmes de finale de la Coupe d'Algérie en battant le SCM Oran, pensionnaire de la Division amateur (1-0), samedi passé dans le derby oranais disputé au stade Habib-Bouakel.

Lors de ce match, le

nouvel entraîneur de l'équipe, Sid Ahmed Slimani, qui vient de succéder à Mounir Zeghdoud, a suivi les débats des tribunes, car étant toujours sous le coup d'une suspension écopée sous les couleurs de son ex-club le RC Kouba et qui prendra fin dans quelques jours.

Invité à commenter sa première sortie avec l'ASMO, Slimani a estimé que le problème de ses joueurs était plutôt «d'ordre psychologique», affichant son optimisme quant aux capacités de l'équipe à sortir de la zone rouge «une fois avoir dépassé le blocage mental».

MAN UNITED VEUT S'OFFRIR RICE

Il fait parties des révélations de la premier partie de saison du championnat anglais. Declan Rice, 19 ans, porte actuellement les couleurs de West Ham. En discussions avec ses dirigeants, son contrat se termine au mois de juin prochain. Une situation dont voudrait profiter Manchester United pour attirer le jeune international irlandais gratuitement. Cette saison, il s'est imposé comme un titulaire indiscutable avec les Hammers avec un total de dix rencontres en Premier League.



Renato Sanches, enfin sorti du tunnel ?

Le milieu portugais du Bayern Munich, Renato Sanches, retrouve son ancien club, le Benfica Lisbonne. Enfin en confiance, après deux saisons difficiles. Annoncé comme une future vedette du football mondial il y a deux ans, lors de sa signature au Bayern Munich, Renato Sanches a connu de grosses difficultés d'adaptation en Bavière, une relance ratée à Swansea, avant de finalement se montrer performant sous le maillot allemand, cette saison. Retour en images sur ces deux années de galère, alors qu'il retrouve mardi soir (21h00) son ancien club, le Benfica Lisbonne.

Kanté, c'est du gâchis !

De nombreux observateurs s'étonnent du repositionnement de N'Golo Kanté par Maurizio Sarri, l'entraîneur de Chelsea, à un poste de milieu relayeur.

Un nouveau bail de cinq ans assorti d'un salaire annuel de quelque 18 millions d'euros, ce qui constitue un nouveau record pour le club londonien: Chelsea n'a pas regardé à la dépense au moment de prolonger N'Golo Kanté. Preuve, s'il en était besoin, de l'importance du milieu de terrain tricolore chez les Blues.

Pourtant, l'ancien Caennais fait depuis peu débat outre-Manche. La faute à son repositionnement à un poste de milieu relayeur, Maurizio Sarri, arrivé à la tête des Blues cet été, lui préférant en effet Jorginho à la récupération. De quoi faire tiquer de nombreux analystes outre-Manche. "Il y a une chose au sujet de Kanté, c'est que c'est un joueur très moyen dans la position dans laquelle il évolue actuellement. Je vois un milieu de terrain normal. Quand il joue plus reculé, je vois un milieu de terrain de classe mondiale", a ainsi expliqué Jamie Carragher au micro de Sky Sports. Et ce après avoir affirmé que "Jorginho ne changera pas de poste." "C'est un gars de Sarri, il a construit l'équipe autour de lui", a-t-il justifié.

Et l'ancien joueur des Reds n'est pas le seul à s'interroger sur le choix du technicien italien. Il en est de même d'Alan Shearer. "Je ne comprends pas pourquoi Maurizio Sarri ne place par N'Golo Kanté devant sa défense. Sans la petite pile française à cet endroit pour tout mettre en ordre et faire le pressing, cela expose énormément les défenseurs David Luiz et Antonio Rudiger, a ainsi écrit l'ancien Magpie dans une chronique pour le Sun. Leicester City a été champion avec Wes Morgan et Robert Huth en charnière. De bons défenseurs mais pas vraiment rapides. Mais ils étaient couverts par Kanté, le meilleur milieu défensif au monde. Jorginho ne joue pas dans la même catégorie. C'est du gâchis de faire jouer Kanté à ce poste, ce n'est pas un milieu offensif." Pas sûr que ces commentaires fassent changer d'avis Maurizio Sarri.



SOLARI DÉFEND SERGIO RAMOS

"Sergio Ramos est un homme honnête et aussi un symbole pour le Real Madrid, pour le football et le sport en général. Je pense que c'est le devoir de tout le monde de le protéger, c'est aussi le devoir de la presse", a expliqué l'Argentin en conférence de presse. Le président de la Liga, Javier Tebas, est également sorti du bois pour défendre Ramos.

Simeone : «Griezmann a été au-dessus de tout le monde»



Diego Simeone pense qu'Antoine Griezmann (27 ans) mérite de se voir attribuer le Ballon d'Or. "Ce serait un immense honneur pour l'Atlético de Madrid et une récompense de son travail. Parce qu'au-delà de son talent, il existe une impressionnante débâche d'efforts de sa part. Intrinsèquement, on peut dire que Messi et Cristiano Ronaldo sont les meilleurs joueurs du monde, mais sur cette année 2018, non ! C'est Antoine qui a été au-dessus de tout le monde. (...) Au-delà du palmarès, la Coupe du Monde, la Ligue Europa ou la Supercoupe d'Europe, il n'y a pas eu de footballeur plus important pour son équipe", a estimé le technicien argentin lors d'une interview accordée à France Football. "Griezmann avait tout pour jouer second attaquant" L'entraîneur des Colcheros s'est aussi remémoré le remplacement du Français : "Antoine jouait ailier et quand je l'ai mis attaquant, on a voulu me tuer ! (Il sourit.) Le club avait payé 30 millions d'euros pour un ailier et je changeais la donne. J'avais alors expliqué à mes dirigeants que Griezmann avait tout pour jouer second attaquant : intuitif, bonne frappe, pas mal de la tête, il sait se mouvoir entre les lignes, il sent où il peut faire mal à l'adversaire. Je savais qu'il allait se plaire à ce poste. Nous avons beaucoup travaillé ensemble, notamment sur le plan physique, et nous avons développé tout ce qu'il y avait de bien en lui." Depuis son arrivée à l'Atlético Madrid, Griezmann a marqué 82 buts en 156 rencontres de Liga.

ALGÉRIE-ALLEMAGNE:

Signature d'une convention de coopération pour l'enseignement de l'allemand

Une convention de coopération a été signée, hier à Alger, entre le ministère de l'Éducation nationale et l'ambassade d'Allemagne à Alger, visant à renforcer la coopération bilatérale notamment en matière d'enseignement de la langue allemande.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de signature de cette convention par la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit et de l'ambassadrice de la République fédérale d'Allemagne à Alger, Mme Ulrike Maria Knotz, la ministre a indiqué que son secteur aspirait au «renforcement de la coopération bilatérale en matière d'enseignement de l'allemand, à travers l'organisation de sessions de formation au profit des formateurs et des élèves, selon la méthodologie appropriée pour apprendre cette langue, outre l'octroi de bourses aux professeurs afin de bénéficier de stages en Allemagne». Cette convention a pour objectif d'élargir l'action bilatérale s'inscrivant dans le cadre des «lycées communs» aussi appelés «programme Bosch», a précisé Mme Benghabrit, évoquant une éventuelle augmentation du nombre des lycées communs disponibles actuellement au niveau de 5 wilayas



du pays, à savoir: Ouargla, Oran, Constantine, Alger et Annaba. La première responsable du secteur de l'Éducation a fait cas, par ailleurs, de la possibilité de renforcer la coopération bilatérale, à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la formation des formateurs en allemand, via la formation à distance, dans le but «de l'optimisation continue du niveau des professeurs qui se traduit sur leurs performances en matière d'enseignement». L'ambassadrice d'Allemagne à Alger a affirmé, pour sa part, «la détermination de son pays à intensifier la

coopération entre les deux parties, notamment dans le domaine de l'enseignement de l'allemand», saluant à cette occasion «l'intérêt exprimé par les élèves pour l'apprentissage de l'allemand et leur souhait de s'ouvrir sur la culture germanique».

La diplomate a rappelé, par ailleurs, la visite effectuée par la Chancelière allemande, Angela Merkel en Algérie, en septembre dernier. Pour rappel, le nombre des élèves des classes d'allemand a atteint 35.000 apprenants, répartis sur 39 wilayas, encadrés par quelques 700 professeurs, a conclu le communiqué.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 4 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Mila

Quatre (4) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, lundi à Mila, par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) indique le ministre de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 26 novembre 2018 à Mila (5^e Région militaire), quatre (4) éléments de soutien aux groupes terroristes», précise la même source.

Dans le même contexte, un autre détachement de l'ANP «a découvert et détruit, lors d'une opération de fouille et de ratissage à Annaba (5^e RM), quatorze (14) bombes de confection artisanale».

«Ces résultats sur le terrain réitérent l'efficacité des opérations multiples que mènent les unités de l'Armée nationale populaire afin de traquer et neutraliser ces criminels», conclut le communiqué.

Plus de 15.000 poches de sang collectées au sein des rangs de la Police en 2018



Les actions de solidarité dans le cadre des campagnes de don de sang parmi les rangs de la Police nationale ont permis cette année la collecte de 15108 poches de sang à l'échelle nationale, a indiqué, mercredi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Un total de 94115 poches de sang ont été collectées dans ce cadre durant les 9 dernières années de l'année

en cours, a ajouté la même source. Cette initiative humanitaire organisée annuellement par la DGSN au niveau national, en coordination avec l'Agence nationale du sang (ANS) et la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), a pour objectif de collecter le plus grand nombre possible des poches de sang, tous rhésus (Rh) confondus, pour les distribuer aux hôpitaux.

DÉCÈS DE L'AMBASSADEUR DU VENEZUELA À CUBA: Messahel signe le registre de condoléances au siège de l'ambassade du Venezuela à Alger

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a signé lundi au siège de l'ambassade du Venezuela à Alger, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le registre de condoléances suite au décès de l'ambassadeur du Venezuela à Cuba, Ali Rodriguez Araqui, le 19 novembre 2018.

«C'est avec une profonde affliction que j'ai appris la nouvelle du décès du Dr. Ali Rodriguez Araqui, ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela le 19 novembre 2018 à Havane» a écrit M. Messahel sur le registre de commerce.

«En cette douloureuse épreuve, je vous présente ainsi qu'à la famille du défunt, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, du gouvernement



et du peuple algériens et en mon nom personnel, mes sincères condoléances et vous exprime ma profonde compassion» a ajouté le chef de la diplomatie.

«Nous nous remémorons avec considération l'engagement du défunt dans la vie politique et à tous les combats qu'il a menés aux côtés de l'ancien président Hugo

Chavez et de l'actuel président, Nicolas Maduro contre la pauvreté et en faveur de la promotion de l'égalité sociale, en construisant une forte économie pour le Venezuela», a-t-il indiqué.

«Nous n'oublierons guère les qualités humaines du défunt ni ses compétences et sa longue expérience dans les différents postes de respon-

sabilité qu'il a eu à assumer», a-t-il soutenu, ajoutons que «ses réalisations en tant que Secrétaire général au niveau des deux organisations de l'OPEP et de l'ENASUR, ainsi que ses efforts au profit de la sécurité et de la paix en Amérique latine et en faveur d'une économie mondiale équilibrée demeureront, sans nul doute, ancrés dans l'histoire contemporaine et resteront, également, une source de fierté et d'inspiration pour les générations vénézuéliennes montantes».

«Avec la disparition de Ali Rodriguez Araqui, le Venezuela, l'Algérie et tous les pays en voie de développement perdent un symbole et un ami cher et un défenseur des causes justes de par le monde entier», a conclu M. Messahel.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION:

37 morts et plus de 1.000 blessés en une semaine

Trente-sept (37) personnes ont perdu la vie et 1.149 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus du 18 au 24 novembre dans plusieurs régions du pays, indiquait hier un bilan établi par les services de la Protection civile. La wilaya de Bechar déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 4 personnes



alors que 18 autres ont été blessées, suite à 12 accidents de la route. Durant la même période les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'évacuation de 10.874 malades vers des structures sanitaires et pour l'extinction de 772 incendies urbains, industriels et autres.

SANTÉ

Le médicament Phénobarbital injectable disponible à partir de la fin décembre

Le Phénobarbital injectable 40 mg, médicament préconisé dans le traitement de certaines formes d'épilepsie, sera disponible à partir de la fin du mois de décembre, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hos-

pitalière. Le ministère rassure les citoyens quant à la disponibilité du produit Phénobarbital injectable 40 mg, qui sera remis à disposition des utilisateurs à partir de la fin du mois de décembre 2018, précise le communiqué. «Ce produit a connu effectivement une

rupture de stock liée à une procédure d'acquisition internationale relative à ce produit spécifique, qui n'incombe nullement aux autorités algériennes, mais aux exigences des autorités sanitaires du pays exportateur de ce produit», explique la même source.

Condoléances

Le Directeur général, les cadres dirigeants et l'ensemble des personnels de DK NEWS profondément affectés par le décès du regretté



**Aït Amer
Meziane Smail,**

frère de notre ami et collègue, M. Youcef Aït Amer Meziane, Directeur des ressources humaines au sein du journal, présent à la famille du défunt leurs sincères condoléances et l'assurent en cette douloureuse circonstance de leur profonde sympathie. Qu'Allah le Tout-Puissant accorde au défunt Sa sainte miséricorde et l'accueille en Son vaste paradis. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.